le monde libertaire
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

le monde libertaire

Le nouvel ordre immoral

Municipales
Pas si démocratiques
page 3

Éducation
Les écoliers au garde-à-vous
page 9

Banlieues
L'armée va les mater
page 11

Reste l'amour libre
page 17

M 02137 - 1507 - F: 2,00 €
2 €
ISSN 0026-9433

« Ne fréquentons que des gens connus des services de police. »
Denis Langlois

hebdo n° 1507
du 6 au 12 mars 2008

Sommaire

Une **grève** réussie, par Jipé, *page 4*

Nouvelle des fronts, par H. Lenoir, *page 5*

Les **brèves,** *page 6*

Un **sapré billet** du Peinard, *page 7*

L'Autruche rouscaille, par F. Ladrisse, *page 7*

Les caissières dérouillent, par P. Schindler, *page 8*

L'ordre **immoral,** par M. Rajsfus, *page 9*

On nous prend pour... par P. Noir, *page 10*

Bâtons et carottes, par J.-P. Garnier, *page11*

Déchiquetage, par S. Chemin, *page 15*

Enfin... **l'amour libre!** par T. Lodé, *page 17*

Céline Caussimon, par Pierre, *page 20*

Chronique de **la toile,** par l'Araignée, *page 20*

Fleur **noire,** par J.-M. Bongiraud, *page 21*

La **radio,** *page 22*

Votre **Agenda,** *page 23*

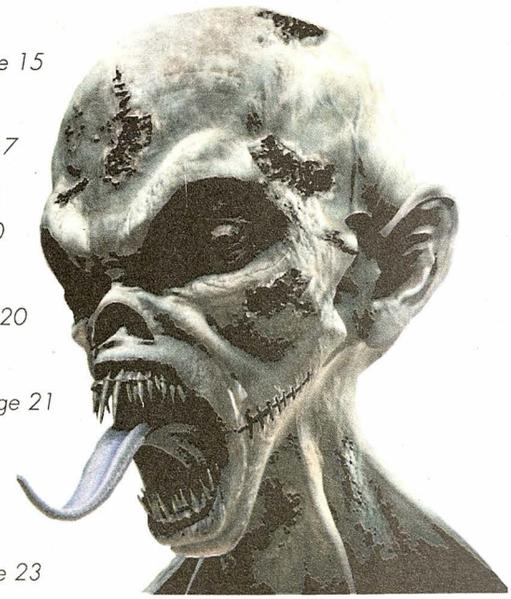

Bulletin d'abonnement

Tarifs (Hors-série inclus)	France et DOM-TOM	Étranger
3 mois, 13 n^{os}	20 €	27 €
6 mois, 25 n^{os}	38 €	46 €
1 an, 45 n^{os}	61 €	77 €

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Abonnement de soutien

1 an, 45 n°s 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine . Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC : CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP.

Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.

Editorial

Dimanche 9 mars, jour de la carotte! Les citoyens vont chercher, après s'être isolés dans le confessionnal de la honte, la bénédiction républicaine, le fameux « A voté! » Ils vont abdiquer leur souveraineté au profit des tartuffes politiciens qui battent la cadence de la galère où nous ramons. Ici on n'est pas en Russie où, pour attirer les gogos aux bureaux de vote, on offre le manger et le boire. Il faut dire que là-bas la farce électorale prend une telle tournure qu'il semble inutile de se déplacer vers les urnes. Le résultat est claironné des semaines à l'avance. L'homme de paille du dictateur russe – que leur Constitution empêche de se présenter une fois de plus – se fait élire sans même faire campagne.

Cheu nous, ce n'est pas beaucoup plus propre. Derrière les grands discours et les belles promesses se cachent des accords foireux et des alliances douteuses. Pour préserver la paix sociale, le gouvernement ne trouve rien de mieux que de réhabiliter les cours de catéchisme républicain. Les pseudo-valeurs de notre démocratie bourgeoise basée sur le capitalisme y seront inculquées à nos gosses. Cela ne manque pas de rappeler à certains le temps où, tous les matins, l'éducation commençait par un hymne à la gloire du chef de l'État. Nous n'oublierons jamais que des enfants ont ainsi glorifié l'État français peu avant que celui-ci ne les envoie se faire anéantir dans les fours crématoires.

Pour ceux qui n'accepteront pas de se greffer dans le cerveau les barreaux de la morale bourgeoise faite de soumission et de contrainte, le bâton de la répression frétille. L'armée, formée à la guérilla urbaine, est prête à intervenir dans les zones à risques de banlieue ou d'ailleurs, pour imposer leur pseudo-démocratie comme Bush l'a fait en Irak, comme le fait Israël dans la bande de Gaza ou la Turquie au Kurdistan. Pas de merci pour les pauvres, ils doivent être matés, pas question de les laisser maîtres de leur devenir. Pendant ce temps, les patrons se pavanent et étalent une richesse toujours plus obscène. Les lois qu'ils font voter par leurs laquais de l'Assemblée nationale ne s'appliquent pas à eux. Quand le patron de l'Union des industries et métiers de la métallurgie se fait piquer la main dans le sac, il arrache au syndicat de patrons un parachute d'un million et demi d'euros et la prise en charge de tous les désagréments judiciaires pouvant sanctionner ses crapuleries. Personne ne veut vraiment savoir à quoi étaient destinés les fonds détournés: bonjour la morale!

Indécrottables, nous continuons à penser que seule une morale sans obligation ni contrainte, que chacun fait sienne, peut être le ciment de la plus haute expression de l'ordre: l'Anarchie.

Les municipales

comme si vous y étiez

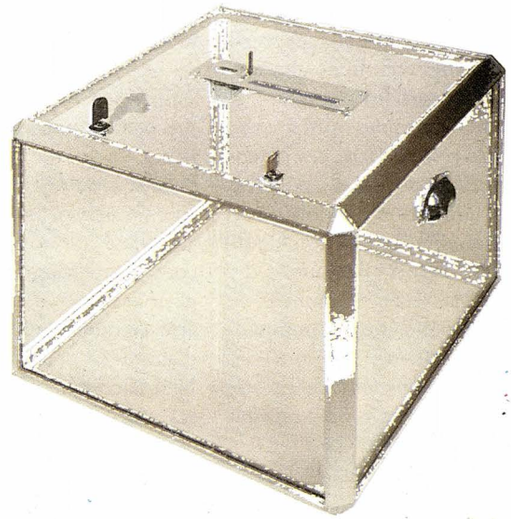

Pierre Sommermeyer

On peut dire ce que l'on veut du cirque électoral, on peut le critiquer, dire que c'est une version moderne de l'opium du peuple mais, en aucun cas, on ne peut nier son efficacité ni le nombre élevé de ses représentations. Qu'elles soient européennes, présidentielle, législatives, sénatoriales, cantonales ou municipales, il y en a toujours une qui est près de chez nous. Aujourd'hui, nous allons nous occuper des dernières mentionnées, celles qui concernent plus que toutes les autres notre vie quotidienne.

Donc, nous allons choisir pour sept ans celui ou celle qui va être notre maire. Sept longues années valent bien le coup de se pencher à la fois sur le mode électoral et sur ce qui est en jeu derrière ces candidatures.

Les maires ne sont pas élus par leurs concitoyens comme on veut nous le faire croire, mais par le conseil municipal lors de sa première réunion. Ce n'est donc pas un élu du suffrage universel mais du suffrage secondaire. C'est un suffrage de liste, où le futur maire n'est la plupart du temps que le premier sur le bout de papier qui va aller dans l'urne. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, l'électeur peut biffer, rayer, ajouter qui bon lui semble. Il peut même arriver qu'un non-candidat soit élu.

Dans les communes plus grandes, ce petit jeu, si libertaire à première vue, est interdit. Tout ce que l'électeur de base peut faire est de tirer au sort un papier parmi la dizaine ou vingtaine de présents sur la table, avant de passer à l'isoloir, de le glisser dans une enveloppe puis dans une urne et de partir après avoir entendu « A voté! » sonner à ses oreilles comme quand le catholique quitte l'église après le « Ite missa est ». L'autre chose qui frappe aux yeux, dans ces grandes communes, c'est le côté « chabadabada » des bouts de papier en question. Un homme, une femme, ou le contraire, cela ne passe pas inaperçu. C'est là, la première et plus flagrante hypocrisie de cette histoire.

Le législateur, dans sa grande sagesse (*sic*), se rendant compte qu'un homme égale une femme, ou inversement, et que les hommes assis sur le siège du pouvoir mettaient du temps à faire une place aux dames, et qu'elles risquaient alors de se mettre en colère, a donc décidé de mettre en place la parité des candidatures. Mais comme il ne faut quand même pas trop bousculer les usages, cela n'a pas eu d'effet sur le nombre de maires féminins: ce sont presque toujours les hommes qui sont élus. Au moment de la distribution des postes d'adjoints, les femmes n'ont que ceux qui sont réservés à l'éternel féminin, c'est-à-dire tout ce qui concerne le social. Auparavant aura lieu l'entre-deux tours où l'on assistera au mariage de la carpe et du lapin. La liste arrivée en tête raflant la majorité des sièges, on pourra remercier les ralliés de la dernière heure.

C'est à partir de ce moment-là que se joue la seconde partie qui échappe au suffrage universel. Nous vivons dans un système où l'arbre de la commune cache la forêt des avantages en tout genre, qu'ils soient monétaires ou de puissance.

La plupart des communes de France font partie soit d'une communauté de communes, soit d'une communauté urbaine. Ce sont des ensembles régionaux où de véritables pouvoirs sont en jeu, bien plus importants que les communes qu'ils regroupent. Si le principe de subsidiarité est le vecteur de base, il apparaît très vite que l'action de la communauté prend le pas sur l'autonomie des communes, en particulier en ce qui concerne les transports, le collectage des ordures ou toutes autres sortes d'équipements transversaux. Dans ces grands ensembles, il y a pléthore de postes à pourvoir dans tels ou tels conseils d'administration d'université, d'hôpital, d'association sportive, etc. Enfin, et certainement j'en oublie, il y a les multiples syndicats intercommunaux de gestion diverse et autres éléments indispensables à la vie quotidienne. Ce sont des endroits où le clientélisme politique va bon train, du style: « Je te donne une tournée supplémentaire de ramassage d'ordures et tu me donnes l'accès au bout de forêt qui empêche le développement de ma zone artisanale. » Tout cela se passe dans l'obscurité la plus totale mais, évidemment, pour le bien de tous.

Voilà donc ce que cache le grand jeu électoral auquel nous sommes tous conviés. Pour les uns, il s'agit d'un vote local, pour les autres d'un vote à résonance nationale, selon que les uns sont au pouvoir et les autres dans l'opposition. Ce qui est vrai, et nous ne pouvons pas le nier, c'est que la participation à ce jeu de rôle est indispensable à quiconque veut jouer au grand Monopoly politique. Donc, quiconque participe veut en fait placer ses pions pour la partie suivante, sous peine de ne plus être crédible d'un point de vue médiatique d'abord et politique ensuite. Diable, il faut bien se compter d'abord pour pouvoir vendre ses voix au meilleur offrant ensuite. P.S.

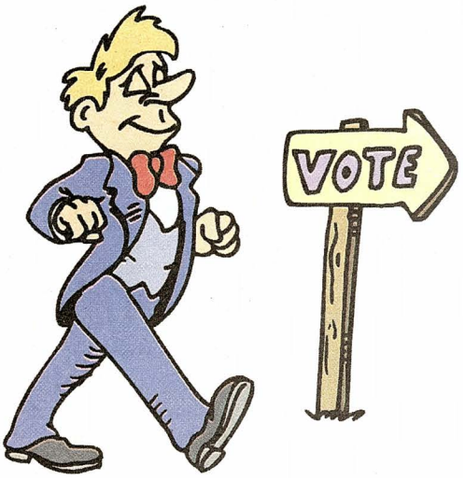

Gardons le pessimisme pour des jours meilleurs

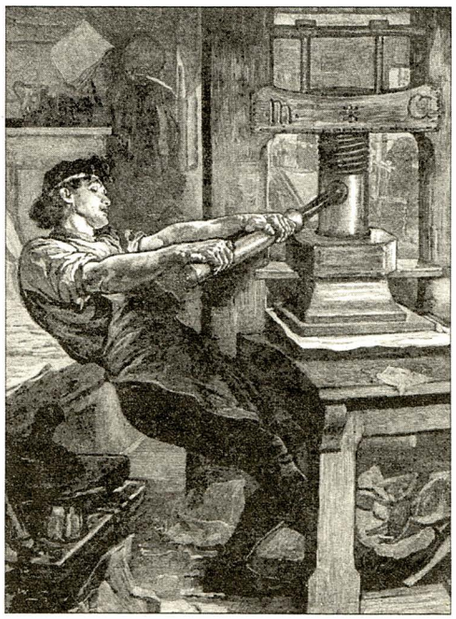

Celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu. Ce proverbe chinois, arabe, africain ou je ne sais d'où, prend toute sa saveur dans le conflit qui a opposé récemment les salariés de l'Imprimerie nationale à sa direction.

Cinq semaines d'un bras de fer dont l'enjeu ne fut malheureusement pas celui des licenciements mais de leur accompagnement social. Quatre-vingt emplois sur cent vingts devraient disparaître d'ici à l'été et le projet industriel du repreneur n'est toujours pas clairement défini. Il se pourrait même que ce ne soit qu'une opération immobilière. Mais peu importe pour l'instant et gardons le pessimisme pour des jours meilleurs et un peu du trésor de guerre au cas où…

Ainsi donc des reclassements garantis par l'État pour une durée de soixante mois vont pouvoir se mettre en place et les primes au départ volontaire ont été revues à la hausse (de 30 000 à 75 000 euros selon l'ancienneté et le statut). Quant au volet formation, les stages longue durée ou non seront entièrement pris en charge par la direction. C'est bien là l'essentiel des accords signés en 2005 et que nous revendiquions, dont nous pouvons «bénéficier», la durée des reclassements ayant néanmoins été réduite à soixante mois.

Sévère camouflet pour celle-ci et le ministère des Finances qui ont tenté de jouer le pourrissement jusqu'au bout sans succès.

De notre côté, nous avons détenu les concours de l'Éducation nationale jusqu'au dernier moment générant un retard de quelques semaines pour quinze mille étudiants. Rien de grave.

Ce fut un succès en demi-teinte toutefois, quand on peut présager ce qui attend désormais les autres filiales, et en particulier celle de Douai, où sont fabriqués les passeports, les permis de conduire, les cartes grises, etc. Autant de produits sensibles qui risquent de basculer dans un proche avenir vers le privé.

Cinq semaines donc à ne rien lâcher. On a même eu la visite du gros Hollande qui s'est senti obligé, au retour de sa campagne municipale à Orly, de venir nous soutenir. On était bien contents. Sinon Arlette, Olivier, Marie-George, les fondamentaux en quelque sorte, mais c'était gentil, c'était gentil. Toutes nos excuses au médiateur qui est un jour rentré un peu tard à la maison, mais il était enfermé dans la salle de réunions et on avait perdu les clés. C'est ballot.

La suite désormais va se jouer du plan industriel qui devrait être publié dans quelques semaines. Que va t-il faire et avec qui? Un des grands enseignements de ce conflit c'est de nous avoir appris à rester d'une extrême vigilance jusqu'au bout. Sûr que la leçon a été retenue. Et comme Il l'a dit: nous renoncerons à tout sauf à la victoire.

Maintenant faut retourner bosser.

Émile Vanhecke

Nouvelles des fronts

« J'AIME LES USINES, C'EST MON TRUC », a déclaré Sarko, on pourrait peut-être lui trouver un CDI dans une usine d'agroalimentaire pour égorger les poulets pendant huit heures par jour et pour le Smic. Pas sûr qu'il ne le dirait pas longtemps. Pour une fois, même les plus naïfs auront compris qu'il ne parle que pour ne rien dire. Quant à son pote de Calan, le n° 2 du Medef, idéologue plutôt qu'homme lige de Gautier-Sauvagnac, il a été placé en garde à vue. À quand Parisot? Deux ans de prison en Allemagne pour le responsable du « CE » de VW pour corruption... Caisse noire?

Durant les gardes à vue, les coups de boutoir continuent, après les 35 heures, c'est le droit à la retraite à 60 ans qui est dans le collimateur du patronat, à quand la remise en cause des congés payés? Après les municipales peut-être? Et pendant que le prix du yaourt et de pâtes flambent, les grands patrons du Couac 40, se sont augmentés de 40 %. On comprend mieux pourquoi la nouille est plus chère. Travailler plus pour gagner plus... La solution a été trouvée par le patron innovant de GT Logistics. Tu lui vends ton droit de grève mille euros, tu gagnes plus et tu peux travailler plus, mais revendiquer moins, faut choisir.

Sur le front des luttes, le printemps chaud tant attendu est peut-être en avance. On constate un réchauffement climatique social évident. Grève des contrôleurs aériens, onze jours de grève à Carrefour (Marseille) sans grandes avancées à la reprise contre des salaires de misère et des chèques repas de grève la faim. Mais ce n'est qu'un début, continuons le combat. Grève bien suivie dans l'audiovisuel public une fois encore menacé, suite et fin de la grève avec séquestration à l'Imprimerie nationale, grève au service culturel de la mairie de Paris contre la précarité des employés de musées et des bibliothèques, grève dans le groupe Prisma Presse contre 250 licenciements, séquestration du patron de BRS à Devecy (Doubs) pour éviter le déménagement des machines en Slovaquie. Mouvement social encore à Nexter Systems à Roanne pour les salaires, blocage de 17 Mac Do de Marseille pour dénoncer une gestion autocratique, grève dans les transports urbains durant le mois de février en région parisienne et à Marseille encore. Grève illimitée chez Ford près Bordeaux. Et puis, pour clore, cette longue liste qui hume bon la révolte: grève des éclusiers des bassins de l'Oise et de la Seine en Île-de-France avec blocage des écluses malgré les réquisitions, et surtout grève sur les pistes à Courchevel. Tout fout le camp mais décidément, ça se réchauffe. Chaud, chaud, le printemps sera chaud!

Quelques petites victoires par-dessus le marché. Panzani condamné par les prud'hommes à payer 2 millions d'euros à une soixantaine de salariés licenciés abusivement à Arles. Mort par KO des CNE qui seront requalifiés en CDI, régularisation des cuisiniers sans papiers d'un resto de riches à Paris qui ouvre, espérons-le, la voie à des centaines d'autres « clandestins ». Des aumônes aussi, 0,8 % d'augmentation en 2008 pour les fonctionnaires trahis par ceux qui ne les représentent plus depuis longtemps et une prime de 250 euros face à une menace de grève chez L'Oréal multinationale aux immenses profits. Parodiant la pub, « Nous les valons bien » clamaient les futurs grévistes. Pas cher, a répliqué l'héritière de la seconde fortune de France.

« J'aime les usines » qui ferment. Smoby, c'est plié: 60 % des emplois vont disparaître. Kleber-Michelin à Toul, malgré 35 millions de bénéficie, on liquide 826 postes de travail. Miko, c'est foutu pour 250. Ainsi, malgré son amour pour le prolétariat et les lieux de son exploitation, Sarko, sauf à nationaliser, n'a guère de poids face aux restructurations orchestrées par ses amis de la finance. Aime-t-il les services? À lui de nous dire. Que va-t-il faire pour les 249 employés menacés des BHV de Flandres (Paris) et de Créteil, aux 60 du Figaro? Que va-t-il annoncer face aux 4800 emplois qui vont être supprimés à la Caisse d'Épargne et aux 1500 à 2000 annoncés aux AGF?

Peut-être pourrait-t-il faire quelque chose aussi, comme futur président de l'Union européenne pour les 15000 emplois en jeu à HSBC (banque), les 40000 employés d'agences immobilières espagnoles qui ont été virés, des 6000 emplois menacés de délocalisation chez Siemens en Allemagne, des 800 de BMW et 2300 de Rolls-Royce en Europe. Enfin, si l'ami des travailleurs a encore du courage, peut-être pourra-t-il se pencher sur les suppressions d'emploi annoncées par Dell (Canada), les 74000 prévues chez General Motors. Y'a du pain sur la planche. Résultat des courses, du grand concours « J'aime les usines »: en France seulement 50000 emplois industriels détruits depuis 2002.

Grèce, paralysie des transports et des services publics pour résister aux attaques contre les retraites. Même cause, mêmes effets libéraux.

Afrique, 41 % de la population subsaharienne survit avec moins de 1 $ par jour, 10 % de la population possèdent 50 % des richesses et 10 % des plus pauvres 1 %; 24,3 % de chômeurs et 70 % de la population en situation « vulnérable » (BIT). Et on nous parle d'ethnie! Idem au Kenya, lutte ethnique ou lutte de classes? Quelques chiffres pour une solution évidente: les plus riches gagnent 56 fois plus que les plus pauvres, et 10 % de la population contrôle 42 % des richesses. Aucune place pour le doute. Cameroun, émeute de la faim, 17 morts, mais où va se cacher l'ethnicité!

Asie, Chine, 100000 morts au travail en 2007: « J'aime l'usine du monde », aurait-il déclaré.

Hugues
Groupe Pierre-Besnard
de la Fédération anarchiste

Brèves de combat

Seul, contre les franchises ?

Bruno-Pascal Chevalier, malade du sida, est le seul à poursuivre une grève des soins contre la suppression des franchises médicales, les trois autres grands malades, atteints de diabète et de maladies rares ayant été obligés de reprendre leurs soins devant leur état critique, mais se disent solidaires de Bruno. Ce dernier se dit très fatigué et ignorant tout de son état de santé, puisqu'il ne consulte aucun médecin. Il se doute que les conséquences de sa grève se feront sur le long terme. Pour ces quatre hommes, cette mise en danger doit faire prendre conscience de l'importance des conséquences de la mesure sur les franchises.

Soutien à Hélène et Philippe

H. et P. Magdelonette ont été licenciés respectivement en 2005 et en 2006, après 28 et 34 ans d'ancienneté, par la direction du célèbre magasin de tissus, le Marché Saint-Pierre, implanté dans le 18e arrondissement. Leurs licenciements ont été reconnus abusifs par les Prud'hommes en 2006. Depuis cette date, ils manifestent quotidiennement devant leur ancien magasin pour obtenir leur réintégration, déclenchant un mouvement de solidarité autour de cette lutte exemplaire. Le patron les a attaqués à deux reprises au tribunal pour mettre fin à leur action et a été de nouveau désavoué par la justice; le jour du verdict, il a porté plainte, au commissariat pour les mêmes motifs éhontés (propos menaçants et diffamatoires) que le tribunal a rejetée. La lutte continue !

À bas l'armée

L'Union pacifiste nous apprend que Moritz Kagelmann, insoumis allemand total a été mis vingt et un jours aux arrêts de rigueur pour la quatrième fois. Andreas Reuter, autre insoumis total, a écopé de deux mois de prison par la cour martiale de Zittau. En Suisse, les objecteurs érythréens réfugiés sont menacés de renvoi. Le département fédéral de justice et de police prépare un arrêté fédéral modifiant la loi sur l'asile n'acceptant plus ces réfugies. Enfin, en Israël, une large campagne télévisée a été lancée contre les soldats qui évitent de faire leur service militaire et quelques objecteurs de conscience ont réalisé ensemble une annonce publicitaire alternative afin de contrer cette campagne.

Des sous pour la répression

Sarkozy prétend que les caisses sont vides… Elles ne le sont pas pour construire deux nouveaux grands centres de rétention au Mesnil Amelot !

Qui n'avance pas recule

Le Conseil constitutionnel a examiné la loi sur la « rétention de sûreté ». Badinter et d'autres juristes n'ont pu s'empêcher de faire le rapprochement de cette loi avec le dispositif allemand dit de « détention de sûreté », introduite dans le Code pénal allemand en 1933, signée entre autres par Hitler…

Sodome et Gomorrhe

Un député israélien religieux orthodoxe a déclaré à la Knesset, suite aux derniers séismes : « Nous cherchons des solutions terre à terre pour nous prémunir contre les effets des séismes, et moi je propose un autre moyen : le Talmud nous dit que l'une des causes des secousses telluriques c'est l'homosexualité. » Et que la Terre est plate ?

Femmes et sida

Aujourd'hui, les femmes représentent 48 % des nouveaux cas de sida dans le monde, avec de grandes disparités selon les régions (60 % en Afrique subsaharienne et en Guyane française, 38 % en France métropolitaine). Sortons couvertes !

La honte

Le Cruiser, substance classée dangereuse pour l'environnement, notamment aquatique, pour les oiseaux, les mammifères sauvages et les abeilles, vient d'être autorisé en enrobage de semences pour la culture du maïs… (Voir détails sur le Blog du groupe Claaaaaash de la FA).

Exemple à suivre

Le gouvernement camerounais est revenu, grâce à la mobilisation du peuple, sur sa décision de mettre fin à la gratuité des examens des malades du sida… Il ne reste plus qu'à faire la même chose en France, où le gouvernement souhaite revenir – en catimini – sur le 100 % (ALD).

L'ex-patron du GUD nommé à la fac de Poitiers

Benoît Fleury, 31 ans, patron du Groupe union défense (GUD) à Assas, ouvertement raciste, antisémite et redouté pour sa violence, a été dissous début 2000 et plusieurs fois condamné. Devenu agrégé en droit, l'ex-patron vient d'être nommé à l'université de Poitiers. Les étudiants refusent la nomination d'un individu qui « incarne une droite extrême et nauséabonde ». Une pétition circule sur Internet.

Coup de pouce aux intégristes

Sarkozy a fait parvenir ses félicitations après « l'ordination » de quatre diacres traditionalistes du Bon Pasteur, une structure créée par Benoît 16 pour ramener les disciples de l'évêque intégriste Lefebvre dans le giron de l'Église catho. Il a évoqué : « Les racines chrétiennes de la France et les souffrances provoquées chez les catholiques par la mise en œuvre et l'instauration de la loi de la laïcité de 1905 » ! Les anarchistes, libertaires, athées et autres soutiens organisons une riposte, très prochainement. On reste en contact ?

Tous en taule

Plus d'un adulte sur cent se trouve actuellement derrière les barreaux aux États-Unis, qui détiennent ainsi la plus importante population carcérale [officielle] de la planète, selon un rapport publié ce mois-ci, par le Pew Center, institut indépendant étudiant les politiques publiques. Les statistiques sont particulièrement frappantes parmi les minorités : alors qu'un adulte américain blanc sur 106 est incarcéré, c'est un Hispanique sur 36 et un Afro-Américain sur 15 qui sont en prison. Dans la tranche d'âge de 20 à 34 ans, c'est un Noir sur neuf qui est derrière les barreaux. Un durcissement de la loi, notamment avec des mesures augmentant nettement la durée d'incarcération pour les récidivistes, a fait exploser la population carcérale, davantage qu'une augmentation de la criminalité, indique le rapport. Source : *Le Monde* du 29 février 2008.

Tous fichés ADN

Depuis 2003, la police relève systématiquement l'ADN de toutes les personnes en garde à vue. Au rythme de 20 000 par mois, c'est plus de 560 000 données qui sont enregistrées dans le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG), situé à Écully dans le Rhône.

Un Anarchorète en père Peinard, milliard de bon dieu !!!

Je suis le Prolo d'la Nuit, le vagabond, le déclassé, le hobo, le trimadeur. Celui qui marche hors des clous sociaux. Je suis le Prolo d'la Nuit qui se fait ermite, anachorète ou plutôt Anarchorète. Qui viatique dans les marges. Je suis le Prolo d'la Nuit qui se fout des commandements, des théories poussiéreuses. Je crache sur l'Église Anarchie et ses Saints Pères. Je suis le Prolo d'la Nuit qui cherche sa propre voie anarchiste. Je ne veux pas être le sauveur de l'Humanité. Je ne suis pas comme l'anarchiste qui obéit au commandement aime ton prochain. L'anarchiste qui prend tous les malheurs sur son compte se confond avec son ami de Bethléem. Il finira clouté sur deux planches aux côtés d'un Barabas. C'est bien ce qu'il mérite ! Je dis à mon prochain prend ton destin en main, ne t'empare pas de l'usine et de la machine. Fuis, exile-toi de ce monde ! Fuis l'atelier, le petit chef, méfie-toi comme de la peste des congressistes, des beaux parleurs promettant des lendemains meilleurs dans un au-delà libertaire illusoire. Du tribun comme du doctrinaire, du syndicat, du parti, de tout groupement. L'anarchie est un leurre, est un luxe si elle reste parlotage, commérage de bas étage. Agis comme bon te semble à l'image d'un Ravachol ou d'un Caserio.

Mon cœur ne bat pas la chamade à l'écoute de l'Internationale et des chants révolutionnaires. Le Grand Soir réalisé a en lui le camp sibérien, la geôle et la paillasse humide. Je hais les slogans sans effets immédiats. Je déteste les assemblées générales souveraines où la main levée est prédisposée à l'Ave ! Je hais les Associations libertaires décrétant qui est ou n'est pas anarchiste. Qui exclut à qui mieux mieux. Voilà pourquoi je suis un « En dehors » à l'image d'un Zo d'Axa, d'un Libertad. Je ne troquerai pas ma liberté au détriment du groupe. Je garde mon opinion pour moi-même. Je n'attends l'avis de personne. J'essaie, je tente autant que faire se peut, d'agir en anarchiste d'abord sur moi-même. Je suis le Prolo d'la Nuit qui au gré de ses divagations nocturnes, de ses périples de porteur de presse est fatigué d'écouter l'Oracle professant la bonne parole anarchiste. Je suis le Prolo d'la Nuit, né de basse extraction, devenu au fil du temps, au cours des nuits glaciales, neigeuses, étoilées, pluvieuses, un anachorète ou mieux encore un Anarchorète. Une personne décidée à suivre par elle-même son chemin vers la République d'Anarchie.

L'Anarchorète rejette les autels des bien-pensants, des adorateurs de vieilles théories, les slogans et mots d'ordre rabougris. Nous avons besoin d'épaisseur, que diable. Et où allons nous la dénicher cette épaisseur ? Dans les livres, les discours, les prises de paroles, dans les tracts ? Que nenni camarade, tu la débusqueras, si le cœur lui en dit à ta belle, dans la pratique quotidienne, car ce qui vaut son pesant d'or ce sont les actes et non les verbiages inutiles, les motions de gratte-papiers ! Oh oui, je paye ma cotis' à l'orga. Néanmoins cela n'empêche pas de dire et de contredire le groupe, les collectifs et les rassemblements, le fond d'ma réflectance, mille bombes ! Anarchiste de ce siècle, fais table rase du passé, milliard de dieu. N'attends pas l'unanimisme de ton groupe. Ou alors retourne aux calendes grecques. Deviens une marmite à renversement, un poignard, un pistolet, un écrit. Que ton quotidien soit la propagande par le fait. Tu as le choix des armes. Choisis ce qui t'apparaît la meilleure des voies. Tu es libre comme doit l'être tout anarchiste.

Ben l'Peinard
(Prolo d'la Nuit et Anarchorète)

Quand l'autruche éternue. .

Aaaah, le beurre !

Tirant tête hors du trou, qu'entends-je ? Dans quelques jours le premier tour des élections municipales, tout le sarkozystan est en ébullition, s'apprête à vivre une de ses pires bérézina. Sans rien attendre d'un vote qui de sanction n'aura que le nom, on ne boudera pas le plaisir de voir par exemple le gros Darcos, ministre de l'Éducation, suer à grosses gouttes à Périgueux. **« Bien sûr, il faut être à Paris pour faire avancer ses dossiers. Si vous n'êtes pas ministre, rien qui avance. »** L'argument qui tue. La dernière cartouche avant la débâcle annoncée. À Marseille idemmement, ça tangue au bastingage, Gaudin risque sa place. **« Les sondages vont remobiliser nos électeurs. Ils ont un peu le feu au fesses »,** analyse finement Bruno Gilles, maire du 3e secteur. Gaudin, lui, face à Guérini candidat socialiste, s'en remet à la volaille : **« Vous n'êtes pas un perdreau de l'année, même si moi je suis un faisan »,** lance-t-il tout à trac. Avec ces pigeons d'électeurs, ça nous ferait presque une basse-cour. Une basse-cour où le problème essentiel viendrait du petit coq : **« On ne va pas tout foutre en l'air parce que le président nous énerve ! »** s'agace Renaud Muselier, premier adjoint à Marseille. Mais quoi, qu'est-ce qu'on lui reproche à Sarko ? C'est quand même pas l'affaire de l'insulte, ce **« casse-toi pauvre con ! »** prononcé au Salon de l'agriculture ? Quoique… les électeurs ont semble-t-il réussi à traduire l'élyséenne doxa, casse-toi pauvre con, signifiant en réalité casse-toi, con de pauvre. C'est l'occasion de rappeler qu'entre 2004 et 2006, alors qu'il n'était que ministre, trois personnes furent condamnées à de la prison ferme pour avoir insulté Sarko. Ce qui n'empêche pas Fillon-le-caniche de défendre son maître : **« Franchement ça nous arrive à tous d'avoir ce type de réaction, quand on est insulté. »** Uno, faut-il préciser que **« touche-moi pas »** n'est pas une insulte ? Secundo, non, ça ne nous arrive pas à tous, nous ne sommes pas tous de petits beaufs atrabilaires. Mais Fillon insiste : **« Il y a quelque chose d'insultant dans le fait de refuser de serrer la main au président de la République. »** V'la autre chose ! Et on doit s'agenouiller sur son passage, tant qu'on y est ?

Karoutchi, ministre de, heu… je sais plus quoi mais on s'en fout, ajoute que lui, dans la même situation, aurait **« sans doute mis une baffe »** au type d'en face. Décidément, l'époque est à la claque facile, à la fessée, aux fesses rouges. L'essentiel étant de faire savoir, comme le résume suavement le chroniqueur Philippe Tesson, que **« Nicolas a au moins quelque chose qui s'appelle des couilles. »** Bientôt on va nous dire qu'il bande, ça sera complet, ça sentira fort la caserne, mélange d'odeur de pieds et de bière. Une fois n'est pas coutume, laissons Chirac conclure ce funèbre épisode, Chirac, qui, dans les mêmes allées du Salon de la beaufitude, s'exclamait devant une motte **« aaaaah, le beurre ! »** On ne saurait mieux dire.

Fredo Ladrisse

. . c'est toute la jungle qui s'enrhume

L'espoir déçu des caissières de grandes surfaces

Les femmes les plus précarisées

Pour la première fois de l'histoire moderne, les grèves sont arrivées à leur paroxysme le 1er février 2008, avec plus d'un hypermarché sur deux touché. Le Carrefour du centre Grand Littoral de Marseille a même fermé ses portes pendant plus de deux semaines. La grève avait pour objectif de mettre en lumière la détérioration de la situation des salariés, en particulier dans les secteurs très féminisés. La pratique du découpage du travail en temps partiel dans la journée permet aux employeurs d'imposer des horaires très flexibles, fractionnés, avec des nocturnes, des matinales, et un planning qui change régulièrement. Contrairement à ce qui est dit, le temps partiel ne favorise pas une vie familiale épanouie, ni une conciliation entre vie professionnelle et familiale, cela aggrave les conditions de vie de tous et particulièrement celle des femmes, sur qui pèse encore, hélas, la quasi-totalité des charges domestiques. Les témoignages des employés montrent qu'elles et ils travaillent constamment sous pression. Ces pressions subies tout au long de la journée s'apparentent souvent à des violences psychologiques. Le système de temps partiel s'accompagne de salaires très bas, qui ont chuté de 25 %, en vingt ans. Tandis que le gouvernement s'escrime à casser la législation du travail et à créer de nouveaux contrats encore plus précarisants, la lutte des caissières de Carrefour et des autres enseignes apparaît exemplaire.

À syndicalisme mou, résultats mous

Les négociations sur les conditions de travail de 640 000 salariés ont réuni les représentants des syndicats et les patrons du secteur de la grande consommation. C'est sans surprise qu'aucun homme politique ne s'y est intéressé, alors que la grande distribution emploie une quantité de travailleurs pauvres, dont un tiers travaille à temps partiel (entre 22 et 28 heures hebdomadaires), c'est-à-dire, sur la base du smic, l'équivalent du seuil de pauvreté, soit 820 euros mensuels. Les négociations ont débouché sur un maigre accord de branche, uniquement validé par trois syndicats, dont FO, qui ne relèvera en rien les salaires pratiqués, voués à bientôt descendre en dessous du salaire minimum, tandis que la question du temps partiel a été purement et simplement éliminée durant les pourparlers qui devraient accoucher d'une vague commission de travail. Pour Jérôme Bédier, président des négriers de la Fédération patronale du commerce et de la distribution, ces « petits boulots » sont librement choisis par les salariés… La CGT précise au contraire que les contrats de travail de 25 heures sont couramment proposés par les services de l'ANPE et les personnes dans l'urgence sont bien obligées de les accepter. Cette flexibilité des temps partiels est une manne pour les entreprises de la grande distribution, puisqu'elle permet aux patrons des hypermarchés de baisser leurs charges liées aux bas salaires. En 2007, le groupe Carrefour a ainsi récupéré 140 millions d'euros au titre de ces exonérations. Pire, les décisions prises ne s'appliqueront pas aux groupes Leclerc et Intermarché, ni à d'autres enseignes du hard discount. C'est pourtant dans ces magasins que les conditions de travail sont les plus dures. Enfin, aucun avenir n'est garanti en matière de reclassement de métiers qui, avec l'automatisation des caisses et rayons, sont voués à disparaître à plus ou moins long terme.

La déprime

Après ce fort mouvement de mobilisation, les salariés des grandes surfaces sont totalement découragés; selon une enquête récente révélée par la CGT, la plupart d'entre eux sont à découvert dès le 15 du mois ou bien vivent chez leurs parents jusqu'à environ trente ans en moyenne et cumulent les maladies professionnelles comme les tendinites, les lombalgies et les dépressions nerveuses. Après dix-huit jours de grève chez Carrefour de Marseille, les grévistes n'ont obtenu qu'une hausse de 45 centimes… de leurs tickets restos! En revanche, l'ex-PDG de l'établissement, Daniel Bernard a touché 32 millions d'euros, lors de son départ en 2003… Un goût amer!

Patrick Schindler
groupe-claaaaaash@federation-anarchiste.org

L'Ordre moral: mauvais souvenir

Lorsque le pouvoir prend un tournant autoritaire, le contrôle social est nécessairement complété par la volonté d'instaurer un ordre moral. Nous y sommes. Déjà, on nous incite à adopter un comportement civique qui serait conforme à un retour vers les valeurs anciennes éprouvées. Il convient de faire la révérence aux puissants, lesquels aimeraient nous renvoyer sous les fourches caudines d'une Église en perte de vitesse et d'un patronat désireux de prendre sa revanche sur un siècle de conquêtes sociales.

« Indic-civic-flic ». C'était l'un des slogans majeurs du mouvement de mai 1968. Ces trois mots identifiaient les adversaires les plus visibles, sinon de la démocratie, du moins des libertés fondamentales. Il semble qu'un vent mauvais nous ramène cette tentation d'encadrer tout un peuple, avec la volonté de le « moraliser ». Sans doute pour le rendre plus docile. Pour être certain de faciliter la manœuvre, on commence par les enfants, en principe plus malléables, avant d'indiquer la marche à suivre aux adultes.

Désormais, les élèves devront se lever lorsque retentiront les mâles accents de *La Marseillaise*. Ainsi en a décidé un président de la République, dont la préoccupation première consiste à réhabiliter les pratiques nationalistes périmées. Surtout en un temps où la vocation européenne de la France ne cesse d'être proclamée.

Bientôt, il faudra peut-être saluer le drapeau, ou se découvrir à sa vue, faute de se voir poursuivre pour outrage à l'emblème national. Par la suite, comme il n'y a pas de limite à la veulerie obligée, le simple refus de rendre hommage à Nicolas 1er – qui a fait don de sa personne à la France – pourrait être considéré comme un délit majeur. Dès lors, pourquoi ne pas nous imposer un serment de fidélité à la personne du Guide éclairé chargé des destinées de ce pays ? Tout comme tous les fonctionnaires durent le faire, pour un certain Philippe Pétain, en d'autres temps. Pas d'amalgame, bien sûr, car il serait malséant de confondre le fusilleur des mutins de 1917 avec un élu du peuple qui se contente d'expulser des sans-papiers.

Comment ne pas évoquer un épisode qui me touche personnellement, remontant à l'été 1942. Lorsque j'ai été raflé, avec mes parents, à Vincennes, le 16 juillet 1942, par des flics bien français, un garçon de 10 ans, le petit Henri Rostocker, avait été rapté également, avec ses parents, dans un immeuble voisin. En 1985, lorsque je préparais *Jeudi Noir*, mon livre sur la rafle du Vel d'hiv, à Vincennes, je m'aperçus qu'il n'y avait aucune trace de cette horreur dans les délibérations du conseil municipal. Fort heureusement, il me vint la curiosité de consulter les numéros du *Bulletin municipal*. Sur celui du mois d'août 1942, je devais découvrir avec stupeur que le jeune Rostocker avait participé, avec les élèves de sa classe, à un exercice faisant sans doute partie du programme : la lettre au Maréchal Pétain. Ce garçon qui était déjà parti en fumée, à Auschwitz, avait écrit : « Je suis content de savoir que vous êtes à la tête du pays. Je vous embrasse de tout mon cœur… ».

À cette époque, nous étions sous la botte nazie et, dans les écoles, il fallait chanter *Maréchal nous voilà !* Quiconque se serait risqué à ne pas obtempérer pouvait mettre sa propre famille en péril. Nous sommes en 2008, la démocratie est censée triompher, mais le sens civique que certains prétendent inculquer à nos enfants exhale un relent de déjà-vu. Dès lors qu'il y a obligation, c'est la liberté qui est menacée. Alors il est nécessaire de prendre le relais des chères têtes blondes – et brunes – et modifier, en leur nom, les paroles sempiternelles de *La Marseillaise* :

« Jeunes enfants des Apatrides
Les journées noires sont arrivées.
Contre nous cette tyrannie
Ces charters haineux préparés
Entendez-vous dans nos quartiers
Rugir l'Hortefeux sans pitié
Ses flics jusque dans nos écoles
Préparent les futurs plans de vol… »

Maurice Rajsfus
Qui n'a rien oublié

Travailleurs, réjouissez-vous !

D'après l'Insee, « le chômage baissait depuis 2006 » !

C'est l'Insee qui l'affirme, dans son bulletin (désormais mensuel) n° 1164 de novembre 2007.

« Le chômage s'établit en moyenne, de 2004 à 2006, à 8,8 % de la population active, soit 2,4 millions de personnes, et serait de 8,1 % au deuxième trimestre 2007. »

On connaît la supercherie consistant à ne prendre en compte qu'une seule des huit catégories de travailleurs en demande d'emploi, et ne pas comptabiliser les personnes en stage. On sait par ailleurs les effets de la politique de radiation par les ANPE, ainsi que la disparition dans les chiffres des travailleurs non indemnisés, de plus de cinquante-cinq ans, dispensés de recherche d'emploi !

Cela ne devait pas suffire à masquer la réelle augmentation du chômage ou le quasi-chômage que sont les temps partiels et autres boulots précarisés.

Dorénavant, au nom d'« améliorations méthodologiques, l'Insee s'est rapprochée de l'interprétation communautaire, celle de l'office statistique des communautés européennes (Eurostat) ».

Ainsi, et c'est l'Insee qui l'écrit : « La définition de la recherche d'emploi est devenue plus restrictive. En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à l'ANPE n'est plus considéré comme une démarche d'emploi. »

Par ailleurs : « La population mesurée par l'enquête emploi (mensuelle) n'inclut plus les personnes vivant en communauté (foyers, internats, hôpitaux et prisons), parce que non représentatives ».

C'est bien connu, un taulard, un malade hospitalisé, une femme seule et son enfant en foyer d'urgence, n'existent pas dans les comptes ! Circulez, il n'y a rien à voir !

Cette « amélioration méthodologique » fait ainsi disparaître des chiffres 0,9 % de demandeurs d'emploi : après tout, en période électorale, 8,8 % de taux de chômage, c'est toujours mieux que 9,7 % !

Le miracle de la méthodologie est là, et on comprend mieux le retard dans la parution des vrais chiffres au moment de la présidentielle et le silence actuel avant les municipales !

Il fallait revoir cette sacro-sainte méthodologie !

Cela étant, à la lecture attentive du bulletin, l'Insee a du mal à cacher certaines réalités qui contredisent totalement ses propres analyses :

– Page 2 : « Le chômage est en hausse chez les peu ou pas diplômés, il est passé de 12,9 % à 14 % de 2004 à 2006 » ; « Le taux de chômage des femmes recule en 2006, sauf pour les jeunes femmes »;

– Page 3 : « La part des chômeurs de longue durée augmente et est passée de 40,8 % à 42,3 % ».

On comprend mieux les politiques de radiations, de dispenses de recherche d'emploi, sans parler bien sûr de la non-prise en compte du travail précaire, à temps très partiel, en particulier pour les femmes ! Les chiffres sont encore là, page 4 :

– « Le chômage des 15/24 ans est passé de 20,4 % à 22,2 % » ;

– « Celui des sans diplômes ou avec CEP, de 12,9 % à 14 % » ;

– « Le taux des chômeurs de plus d'un an, de 40,8 % à 42,3 % » ;

– « La part du travail à temps partiel, de 16,7 % à 17,2 % » ;

– « Le sous-emploi (ceux qui voudraient bien travailler plus !) concerne aujourd'hui 1,3 million de travailleurs, soit 5,3 % » ;

– « Les salariés intérimaires passent de 1,9 % à 2,2 % et les CDD, de 8,2 % à 8 % ». Pendant que les CDI tombent de « 78,2 % à 77,1 % ».

En conclusion, mais on le savait, chômage et précarité du travail ne cessent d'augmenter, et toutes les manipulations, tous les trucages statistiques, n'y changeront rien !

Le capitalisme et l'État à sa solde essaient de masquer les effets de leurs politiques barbares, les médias récitent les ordres élyséens... À force d'en faire trop, il y a d'autres chiffres qui pourraient bien apparaître, ceux des révoltés, des grévistes !

Dans trois mois, 1968 aura quarante ans !!!

Pierre noire

Villiers le Bel : Mieux que la Starac !

Petite carotte et gros bâton

Jean-Pierre Garnier

Interrogée sur Canal + au lendemain des mesures annoncées par son patron en faveur des « banlieues », Fadela Amara s'était déclarée « hypercontente, très sereine ». Elle était bien la seule car il n'y avait vraiment pas là de quoi pavoiser. De tous ceux déjà lancés sous le label « politique de la ville », ce plan « Espoir banlieue » qui, selon elle, allait « au-delà de [ses] espérances », était sans conteste le plus calamiteux. À peine énoncé, il cessa d'ailleurs de faire les gros titres de l'actualité au profit, dix jours plus tard, de l'invasion des cités de Villiers-le-Bel et des alentours par une impressionnante armada policière, déploiement couvert avec zèle par les serpillières médiatiques associées à l'opération.

Parmi les résidents tirés « sans ménagement » – selon l'euphémisme consacré pour ne pas parler de brutalité – de leur sommeil par cette irruption matinale des « forces de l'ordre », le contentement et la sérénité affichés par la secrétaire d'État à la Ville n'étaient assurément pas de mise. Aux yeux de beaucoup d'habitants, ce bouclage inopiné de leurs quartiers et l'entrée fracassante des « robocops » dans les appartements donnèrent plutôt l'impression de n'être guère mieux traités que la population palestinienne sous occupation sioniste. En revanche, l'opération n'eut pas l'air d'émouvoir outre mesure la horde excitée de reporters conviés à immortaliser par l'écrit ou par l'image ce cran supplémentaire atteint par la répression des racailles et des sauvageons[1]. De même ne suscita-t-elle pas plus de réprobation de la part de ce qui tient lieu d'opposition en France, que le recours en novembre 2005 à l'état d'urgence, avec suspension des libertés publiques à la clef, pour la première fois en métropole depuis la guerre d'Algérie. Seule la médiatisation excessive de ce déferlement policier fut mise en cause, imputée à un président de la République en baisse dans les sondages : soucieux de relever sa cote de popularité à l'approche d'échéances électorales, Sarko en serait revenu, si l'on en croit Ségolène Royal, à « la politique spectacle sécuritaire ». Un diagnostic rassurant mais superficiel qui laisse de côté l'essentiel.

Outre que le spectacle d'hommes (ou de femmes) en uniformes et en armes patrouillant dans l'espace urbain n'a jamais cessé (sans parler des concentrations de plus en plus massives de « bleus » les jours de manif), au point que nos compatriotes ne le remarquent plus tant il est devenu habituel, la fausse gauche n'a rien à envier à la vraie droite en la matière lorsque l'« alternance » lui permet d'accéder au pouvoir. Souvenons-nous, par exemple, du show monté à Villepinte sous l'égide du ministre de l'Intérieur J.-P.

Chevènement pour inaugurer le quinquennat gouvernemental de Jospin, sur le thème « Des villes sûres pour des citoyens libres », remake « républicain » du couplage « sécurité-liberté » mis sur orbite vingt ans auparavant par le sinistre Alain Peyrefitte sous le règne de Giscard d'Estaing.

Mais surtout, comme je le signalais déjà dans un article précédent[2], le contrôle militaro-policier des « zones de non-droit » ne relève pas d'un état d'exception dicté par des circonstances elles aussi exceptionnelles. Il est en passe de devenir la règle dans une société où toute forme de refus en actes de la domination est appelée à être criminalisée. Et neutralisé à ce titre par tous les moyens. À cet égard, la « politique de la ville » n'est plus seulement la version soft d'une police de la ville. Son efficacité plus que limitée sur le terrain, inversement proportionnelle au battage médiatique ou pseudo-scientifique dont elle fait l'objet, ne doit pas faire oublier sa double fonction au plan idéologique : servir à la fois de rideau de fumée et de justification au recours systématique à la violence d'État pour venir à bout des résistances sociales dans un champ urbain redéfini comme le champ de bataille principal des « guerres civiles de basse intensité » à venir.

Plan débile pour « quartiers fragiles »

Dans son acception physique, le terme « débile » renvoie à la faiblesse, au manque de vigueur. Dans son acception psychologique, il évoque la stupidité, la nullité. Or, ce sont précisément là les deux caractéristiques qui sautent aux yeux lorsque l'on examine les ingrédients de la potion magique concoctée par les médicastres sarkozystes pour requinquer les 751 « ZUS » déjà mises sous perfusion. Par souci de ne pas « stigmatiser » davantage ces zones de relégation en les qualifiant de « quartiers difficiles » ou « sensibles », la secrétaire d'État chargée d'administrer le remède a décidé de les requalifier comme « fragiles ». Un changement d'appellation qui ne change strictement rien à la situation, pas plus que le label « Espoir banlieue » accolé au énième plan sorti des cartons ministériels n'est susceptible d'atténuer la désespérance des familles parquées en ces lieux. Mais, pouvait-on en attendre autre chose, en dépit de l'orchestration dont son annonce fut l'objet, et l'empressement des maires et des leaders associatifs, toutes sensibilités politiques confondues, à répondre à l'invitation du Président à venir à l'Élysée pour écouter ce qu'il avait à dire sur le sujet.

Avec le « franc parler » populo-démago dont elle a fait son image de marque, Fadela Amara, s'était proposée, quelques semaines auparavant, de « remettre le CAC 40 et la République dans les quartiers ». Soit une collaboration entre un capitalisme prédateur pourvoyeur d'emplois au rabais, et les diverses institutions étatiques, police en tête, veillant à ce que la « paix civile » n'y soit pas troublée. Comme si le premier n'était pas largement responsable, encouragé par la libéralisation et la privatisation de l'économie impulsée par les différents gouvernements depuis plus de deux décennies, de la dégradation des conditions d'existence des couches populaires, dans les « cités », en particulier, où elles se trouvent parquées sous l'effet conjugué de la spéculation immobilière et de la « politique de peuplement » des organismes de HLM. Et comme si les municipalités et leurs relais associatifs, soucieux avant tout d'enserrer la turbulente progéniture des familles précarisées et paupérisées, sous couvert de l'aider à mieux « s'insérer », n'avaient pas déjà prouvé leur incapacité à empêcher la situation de se détériorer malgré le resserrement du maillage « préventif », « dissuasif » et, de plus en plus, répressif.

Cependant, à la différence des nouvelles solutions miracles rituellement prescrites depuis une trentaine d'années par ses prédécesseurs à leur arrivée au ministère, au secrétariat d'État ou à quelque autre officine bureaucratique en charge de « la ville » – dénomination générique destinée à dissimuler que le traitement ne s'applique qu'à certaines parties de celle-ci et de ses habitants –, les mesures mirobolantes promises par Fadela Amara, sitôt officialisées par la bouche présidentielle après avoir été revues à la baisse entre-temps, apparurent à tous, y compris aux élus locaux de la majorité et aux plumitifs les plus serviles de la presse de marché, pour ce qu'elles étaient : un cautère sur une jambe de bois, encore plus inopérant que les précédents.

Il faut dire que les réponses dilatoires de la secrétaire aux questions relatives à l'absence de chiffrage des projets énumérés – nombre de policiers supplémentaires à déployer sur les « quartiers » mis à part – ne firent qu'accentuer l'impression générale qu'il ne s'agissait là que d'un « plan-baudruche », comme le dénonçait le PCF. « Parler d'argent, c'est réducteur », rétorquait Fadela Amara sur la défensive, moins sémillante qu'à l'accoutumée, aux interrogations sur le financement de ce plan[3], invitant ses interlocuteurs à s'extasier plutôt, comme elle feignait de le faire, sur le « discours extraordinaire et volontaire » de son mentor élyséen. « Volontaire », sans doute, encore le Président, peut-être fatigué de s'être agité en tous sens depuis le début de son quinquennat, n'y avait pas mis le « punch » dont il est coutumier lorsqu'il

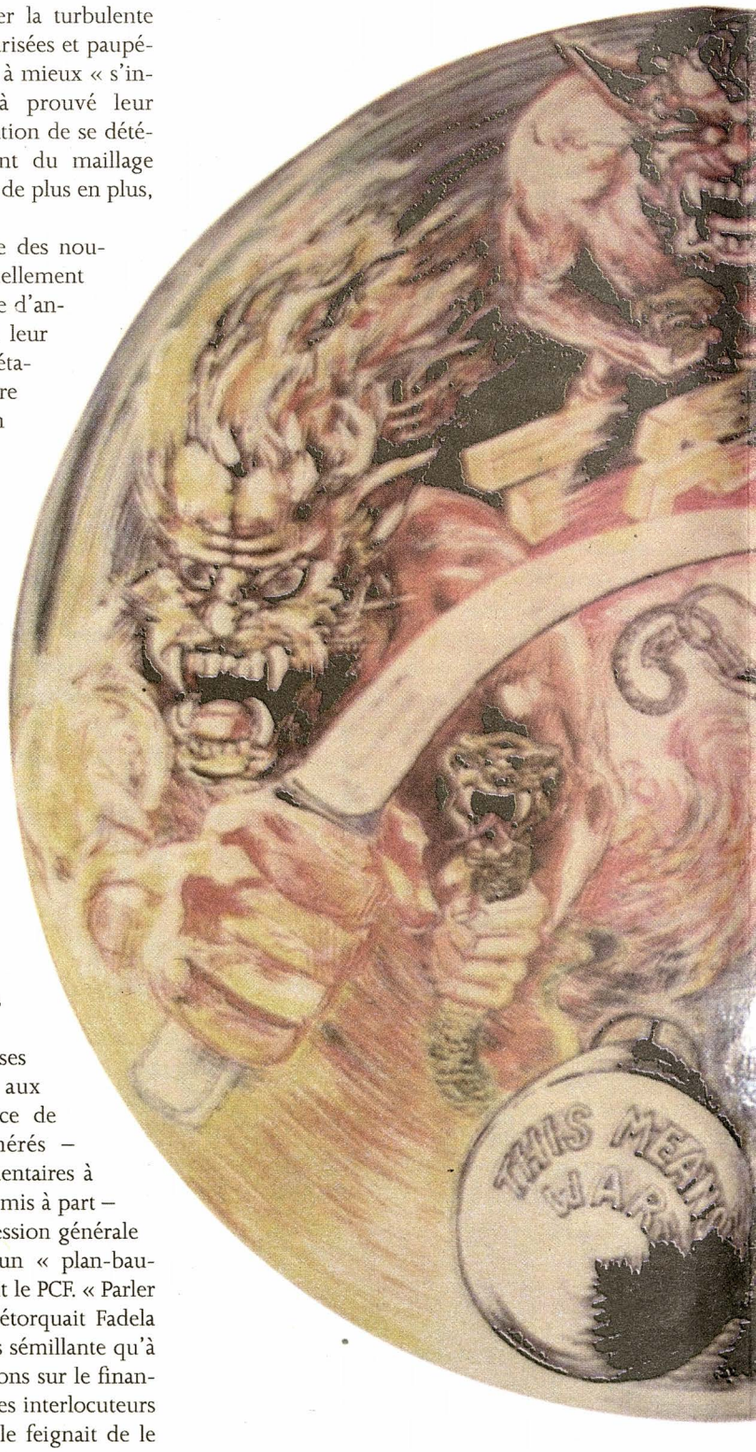

débite ses balivernes aux gogos. « Extraordinaire », sûrement pas, car, en bien des points, ce discours s'apparentait moins, dans son contenu comme par le ton employé, à celui attendu d'un président de la République, qu'à ceux que Sarko avait l'habitude de tenir lorsqu'il occupait le poste de premier flic de France.

À l'entendre, le principe qui inspire le plan « Espoir banlieue » est des plus simples, pour ne pas dire simpliste: « l'État aide ceux qui veulent s'en sortir. Pas les autres. » Autrement dit, pour les uns, la carotte (« contrats d'autonomie », « écoles de la deuxième chance », « internats d'excellence », recrutements massifs par les grandes entreprises, transports en commun pour « désenclaver les cités ») ; pour les autres, le bâton (« mettre fin à la loi des bandes »). Et c'est à ce bâton qu'ont eu droit en priorité les jeunes rebelles de Villiers-le-Bel.

Le nouvel ennemi intérieur

La menace subversive que font peser les « barbares » issus de la jungle des villes capitalistes aurait-elle remplacé le défunt spectre rouge du communisme? Devra-t-on la traiter au flash ball, au taser voire à coups d'armes létales, s'il le faut? Jadis, les bourgeois appelaient à « sabrer la canaille » lorsqu'il venait aux prolétaires la fâcheuse idée de s'insurger. « Il faut envoyer l'armée », avait-on déjà entendu éructer dans quelques salons parisiens lors des « émeutes » de novembre 2005. Un mot d'ordre repris deux ans plus tard, ici et là, lorsque des jeunes gens de Villiers-le-Bel et des environs décidèrent d'en découdre avec la police à la suite de la mort de deux des leurs, provoquées par une collision dont la nature exacte reste, jusqu'à ce jour, non élucidée. Tout en discernant dans cet appel martial à la répression « un écho toujours récurrent de parti de l'ordre », un professeur de sciences politiques doutait néanmoins de son actualité, puisqu'il n'y aurait, selon lui, « plus d'armée pour cette tâche[4] ». Le moins que l'on puisse en dire est que cet universitaire bien intentionné est mal informé.

Passons sur le redéploiement de la gendarmerie, force militaire, pour renforcer le quadrillage des quartiers populaires dans les zones « périurbaines », sur le rôle traditionnel de la gendarmerie mobile dans le maintien de l'ordre ou la participation de soldats des différentes armes au plan Vigipirate. À partir des années quatre-vingt-dix, des informations éparses ont commencé à filtrer de temps à autre, y compris dans les média les plus officiels, sur la préparation en certains lieux de certaines unités militaires munies de certains équipements à certaines missions en milieu urbain. Bien sûr, c'est exclusivement à l'extérieur de nos frontières que seraient censée se livrer la « bataille des villes », présentée comme la forme principale de la guerre du futur pour justifier ce type d'entraînement. Pourtant, des journalistes s'aventurent à suggérer que le théâtre des opérations pourrait être parfois beaucoup plus rapproché. Il en est même pour avancer que le savoir-faire acquis en Bosnie, au Kosovo ou en Afghanistan par certaines unités de la gendarmerie, de parachutistes ou de chasseurs alpins, serait parfaitement adapté pour faire face aux « violences urbaines » dans nos cités, si la police venait à être débordée. D'autres évoquent le « disneyville » un peu particulier édifié à grands frais dans un département du nord de la France. Destiné aux exercices in situ des forces de l'ordre européen, toutes catégories confondues, il est composé d'un ensemble d'immeubles, d'équipements et d'espaces publics dont la disposition et la configuration ressemblent parfois furieusement... et curieusement à des portions du tissu urbain de nos « banlieues ». Plutôt celle du « 9-3 » que celle du « 9-2 », cela va de soi.

À partir d'un dépouillement systématique de publications, rapports, comptes rendus et notes de synthèse émanant de l'institution militaire ou des réseaux qui gravitent autour d'elle[5], ainsi que d'entretiens avec des officiers tenant – on les comprend! – à garder l'anonymat, un chercheur non assermenté montre, dans un ouvrage à paraître – si sa sortie n'est pas bloquée d'ici là – comment et pourquoi l'armée française est bel et bien mise peu à peu sur pied de guerre, aux plans technique et idéologique, pour intervenir manu militari au cas où la révolte des « banlieues » prendrait un tour jugé insurrectionnel[6]. Du florilège de citations extraites par l'auteur, dont certaines paraîtront ahurissantes aux naïfs encore persuadés que la France est la « Patrie des Droits de l'homme », il ressort que « la guerre coloniale, ses techniques de contre-guérilla et ses conceptions contre-subversives ont considérablement alimenté, dans la seconde partie des années 1990, le répertoire à partir duquel le contrôle sécuritaire a réorganisé les techniques de l'encadrement des quartiers populaires »[7]. Quelques pages plus loin, après avoir passé en revue les préconisations de quelques experts galonnés relatives à la « pacification » des « zones de rébellion », l'auteur en arrive à l'une des conclusions qui s'impose: « Ces programmes de contrôle sont liés à des conceptions de l'ordre organisées autour du fantasme de la guerre civile menée par des subversions intérieures cachées dans les classes populaires. Ils ont en commun de considérer les parties surexploitées de la population comme un milieu de synthèse du "chaos" auquel il faudrait se préparer à faire la guerre. »

Affabulations mensongères et paranoïaques, voire diffamatoires? Deux morceaux choisis, puisés parmi des dizaines d'autres dans l'ouvrage mentionné, devraient suffire à dissiper le scepticisme les esprits incrédules.

Intitulé *Participation des armées à la lutte pour la sécurité*, un rapport issu des cogitations de l'IHEDN expliquait que « le concept de défense connaît une acception de plus en plus large, globale, incluant des missions de sécurité intérieure (civile et publique), liées à la protection de la vie de la population, et des missions de sécurité extérieure liées à la gestion des crises et au maintien de la paix. ». « Seules sont exclues du champ de la défense », précisait-on, « les missions de rétablissement de l'ordre sur le territoire national qui restent entièrement dévolues à la gendarmerie ou à la police. »

Mais le même rapport mettait en cause cette exclusion en affirmant que « si le sentiment d'insécurité des Français allait croissant », il faudrait « envisager une intervention des forces armées sous commandement civil ». Revenant sur la « pacification » militaire en Algérie, il rappelait que les « textes juridiques n'empêchent en rien de concevoir que "la légion saute sur la cité" ».

Dans un entretien avec l'auteur réalisé à l'École militaire durant les révoltes de l'automne 2005, un commandant racontait qu'il avait été rapatrié pour l'occasion avec son bataillon de Côte d'Ivoire, ainsi qu'un bataillon équivalent du Kosovo, parce qu'ils étaient spécialisés en « contrôle des foules » et en « maintien de l'ordre en milieu urbain ». L'officier avait fait part de son avis: « Si ça ne tenait qu'à moi, j'aurais fait donner la troupe depuis longtemps ». Et de décrire « la manière dont il déploierait son bataillon autour de quelques immeubles, procéderait à un bouclage total du secteur, vidant les bâtiments de leur population, que l'on passerait au renseignement et fouillant les appartements, avec une médiatisation soutenue pour décupler l'effet psychologique, selon les méthodes qu'il venait de tester en Côte d'Ivoire ». Autrement dit, le scénario mis en œuvre à Villers-le-Bel le mois dernier!

On conçoit que tous les préparatifs en vue de cette « guerre civile de basse intensité » relèvent du plus strict « secret défense ». D'abord parce que l'adversaire ne doit évidemment pas être informé des dispositifs mis en place pour contrer ses menées ou les anticiper. Ensuite parce que, comme on nous le serine à longueur de pages, d'ondes ou d'images, « nous sommes en démocratie ». Ce qui exclut d'avouer que l'on s'apprête à faire appel, pour « lutter contre l'insécurité », à des méthodes similaires à celles en usage dans les pays où la dite démocratie n'existe pas. Et si la « grande muette », comme on disait jadis de l'armée, est, comme on vient de le voir, beaucoup plus bavarde qu'on ne l'imagine à propos de l'affrontement annoncé avec le nouvel ennemi intérieur tapi dans nos cités, il semble que cette appellation conviendrait assez bien, aujourd'hui, pour désigner la coalition politico-médiatico-intellectuelle unie dans une même conspiration du silence sur le sujet. J.-P. G

---

1. Ce qui n'empêcha pas les deux maîtresses d'œuvre de l'opération, la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie et la procureure de Pontoise – vive la « parité »! – de vouloir poursuivre un photographe de Paris-Match pour avoir montré des flics en train de retourner un lit ainsi qu'un des hommes, en slip et menotté. Prétexte: l'image portait « gravement atteinte à la dignité humaine ». La scène elle-même, sans doute pas! Comme à la belle époque des « ratissages » de la guerre d'Algérie, c'est l'honneur postulé de la police ou de l'armée qu'il faut préserver.

2. J.-P. Garnier, Le silence assourdissant des cités, *Le Monde libertaire*, Hors-série n° 33, 27 déc. 2007-16 janv. 2008

3. Moins d'un milliard d'euros, en principe, pour le total sur toute la France, dont 500 millions pour le « désenclavement des quartiers », alors que la ligne de tramway destinée à relier Clichy-sous-Bois et Montfermeil au réseau ferré existant coûtera à elle seule entre 150 et 200 milliards. En revanche, la « rénovation urbaine », non comprise dans le plan, va bon train: pas moins de 33 milliards d'euros seront consacrés en 2008 à poursuivre la destruction des tours et des barres, et donc le délogement et le déplacement, sous couvert de « mixité », des habitants « non solvables » vers de plus lointaines périphéries.

4. Alain Garrigou, « Le sarkozysme est-il un bonapartisme? », *Le Monde diplomatique*, février 2008.

5. Notamment par le biais des colloques, séminaires et sessions de formation organisés par l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN), réunissant outre des officiers, des hauts fonctionnaires, des gradés de la police, des magistrats, des élus, des chefs d'entreprise, des cadres du privé, des journalistes, des chercheurs...

6. Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur*, La Découverte (à paraître).

7. Ibid.

Garde du corps ou voyou ?

Une broyeuse déchiqueteuse s'est déguisée en président de la République

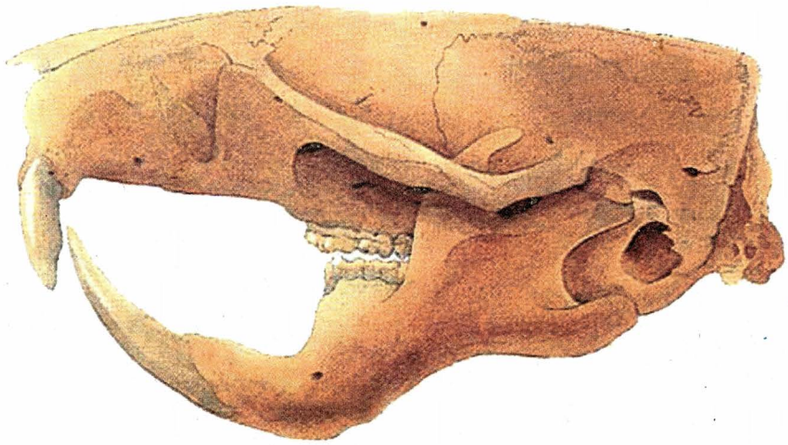

Le président de la République est, paraît-il, le gardien de la Constitution et le premier protecteur des droits qui caractérisent la démocratie du pays des *froggies*[1]. Désolé, cette formule est frappée d'obsolescence vu les agissements de l'excité suprême en regard des responsabilités qui lui échoient. Récemment, le monarque de poche a retenu notre attention en faisant voter une loi qui fera Dati. Le texte en question (loi n° 2008-174 du 25 février 2008 relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental) est une pure abjection, même si la notion de rétroactivité est passée à la trappe, les « Sages » ayant considéré les dispositions en question comme étant contraires à la Constitution. Monsieur « Moi je » n'en eut cure et demanda au président de la Cour de cassation de lui proposer un mode opératoire pour pouvoir maintenir en détention perpétuelle « à titre exceptionnel » (on rit jaune car cette mention n'a aucun contenu précis) les détenus qui purgent actuellement une peine de quinze ans de réclusion criminelle, détenus dont la probabilité de récidive serait « très élevée » (ici on ne rit plus du tout vu que la dite « probabilité » ouvre la porte à l'arbitraire le plus total… pour mieux fermer celle de la zonzon.)

En bon français, ça s'appelle la restauration des lettres de cachet, exactement comme aux heures les plus sombres de l'absolutisme royal, car ne perdons pas de vue que l'article 13 de cette loi scélérate condamnera un individu ayant déjà purgé sa peine (la plupart du temps sans accompagnement médical et social) pour un crime non perpétré… mais qu'il serait susceptible de commettre ! Mais il est vrai que l'hideux démagogue a un art consommé pour verser dans le compassionnel en entonnant son credo habituel, « Lui » est du côté des victimes, alors que ses détracteurs ou adversaires se rangent du côté des assassins, comme l'a dit finement une bougresse de son entourage.

Mais bon, voyons plutôt le côté positif des choses. Alourdir les peines et enchrister toujours plus d'individus est bon pour la croissance, comme dirait Attali, puisque Bouygues construira davantage d'hôtels quatre étoiles dans lesquels les détenus seront traités comme coqs en pâte. D'ailleurs, lors de ses messes quotidiennes, J.-P. Pernaut ne manquera pas de nous faire baver de jalousie devant le sort de ces sacrés veinards.

L'erreur consisterait à penser que le maton en chef est mû seulement par son désir de limiter la casse aux municipales ou bien de restaurer une cote de popularité en berne. Lors du vote de la loi Hortefeux (loi n° 2007-1631 du 20 décembre 2007), l'article 63 (celui qui portait sur les statistiques ethniques) avait été rejeté par le Conseil constitutionnel. Pareillement les « Sages » (Chirac en Lao Tseu et Giscard en Confucius, c'est vachement crédible) avaient « adouci » l'article 13 (celui qui faisait la promotion des tests ADN) tout en se gardant bien d'y faire la peau. Tout un battage médiatique avait eu lieu à ce sujet, et le Zénith palpita d'indignation des pourfendeurs des canailleries concoctées par l'inquiétant député Mariani.

N'empêche, les députés ont sauvegardé le principal d'une loi encore plus impitoyable envers les immigrés, car elle durcit des dispositifs qui prévalaient jusque-là. Exemple, si le refus d'admission sur le territoire tombe à la fin du délai légal de privation de liberté (qui est de 20 jours), le simple fait d'exercer un recours vaudra à son demandeur quatre jours supplémentaires pendant lesquels la liberté sera encore aux abonnés absents, le tout sous les seuls yeux de l'autorité policière (article L 222.2 du Ceseda).

En résumé, si l'indignation fit bien entendre sa musique, elle se montra terriblement sourde au bruit des chaussettes à clous ou de leurs frères jumeaux, la chiourme des camps.

Le moteur de la machine à remonter le temps est chaud, alors profitons-en. Même pas le temps de retirer une Rolex du poignet pour lui substituer une Philippe Platek, que déjà Nicolas la migraine donnait de furieux coups de savate à un certain nombre de droits constitutionnels, alors qu'en droit (lui a interprété à droite) il est le premier garant de leur respect. Le droit de grève en est sorti meurtri (par le service minimum), le droit à l'éducation (via la privatisation rampante des universités) a eu un tibia fracturé, le droit à une répartition équitable de l'impôt est couvert d'ecchymoses depuis la mis en place du « bouclier fiscal » et autres sucreries déversées dans le museau des riches. Beaucoup de Boutin a été fait sur le droit au logement, mais, à l'arrivée, c'est encore et toujours peu de balle et balpeau. Quant au droit à la santé, n'en disons pas plus, ça nous rendrait tous malades.

Un petit clin d'œil aux principes de la laïcité ? Le fougueux chanoine d'honneur de Saint-Jean de Latran s'en tamponne comme de sa première paire de Ray Ban. Mais après tout, c'est le privilège des rois, versus monarchie élective, que de piailler incontinent : « L'État, c'est moi ! ». Le foutriquet fait marcher ses courtisans et obligés au sifflet ? Rien que de très normal en somme. Il se livre à des exercices de reptation devant ses amis milliardaires ? On appelle ça la reconnaissance du ventre. Une kyrielle de potentats locaux ou d'opposants de pacotille se confond en lamentations tout en louchant sur le Palais ? Logique. Le propre des déchus est de tirer des plans sur la comète, de s'imaginer à la place du maître de l'heure pour appliquer sitôt fait la même politique, quitte à être généreux dans l'utilisation des cosmétiques pour masquer sa sale gueule.

Pour conclure sur l'Énergumène, la démonstration est implacable, l'habit de défenseur des droits fondamentaux d'une République qui ne sera jamais la nôtre lui va à peu près aussi bien qu'un tablier à un cochon, une telle broyeuse déchiqueteuse ne mérite qu'une seule chose : être expédiée le plus rapidement possible à la casse.

Sami Chemin

1. « Mangeurs de grenouilles », vocable sous lequel les *rosbeef* dénomment très peu amicalement les Français (NDLR).

Hommes-femmes, un combat inégal

Les hommes, en toute sincérité, ignorent à quel point le dispositif d'émasculation des filles est imparable, à quel point tout est scrupuleusement organisé pour garantir qu'ils triomphent sans risquer grand-chose, quand ils s'attaquent à des femmes. **(Virginie Despentes)**

J'AI DÉJÀ LONGUEMENT PARLÉ de Virginie Despentes dans ces colonnes, mais je reviens aujourd'hui sur un sujet qui me semble extrêmement important pour comprendre les inégalités persistantes entre hommes et femmes dans notre société: la violence féminine (qui a fait l'objet d'un débat à la bibliothèque La Rue en décembre 2007).

Dans *King Kong Théorie* (2006), Virginie Despentes raconte comment elle a été victime d'un viol alors qu'elle avait quinze ans. Elle et une amie. En face: trois types. Combat égal? Elles: « jamais semblables, avec nos corps de femmes », « du sexe de la peur, de l'humiliation, le sexe étranger ».

Elle avoue ce fait qui peut paraître surprenant: elle avait dans sa poche un cran d'arrêt dont elle ne s'est pas servie – dont elle n'a même pas pensé à se servir. Dont elle se serait peut-être servi si on avait voulu lui voler son blouson.

La question est posée: pourquoi, en situation d'agression sexuelle, beaucoup de femmes qui pourraient se défendre ne le font pas... provoquant ainsi tous les discours justificatifs du type: elles le voulaient bien, la preuve...

Virginie Despentes donne une explication: les femmes ainsi en position de victimes se trouvent renvoyées à leur féminité: « C'est le projet du viol qui refaisait de moi une femme, quelqu'un d'essentiellement vulnérable. » Or il faut avoir vécu ce que vivent les petites filles et les adolescentes, puis les femmes ensuite, pour comprendre cela.

On n'évacue pas d'un coup tous les discours tenus: « Tu es une petite fille, sois sage... »; « Sois douce, ne t'énerve pas »; « Ne salis pas ta jolie robe ». C'est dès l'enfance, par des discours et des remarques insidieuses, que l'on habitue peu à peu les filles à tenir leur rôle: plaire aux hommes, ne pas se révolter. « Une entreprise politique ancestrale, implacable, apprend aux femmes à ne pas se défendre. »

Difficile de sortir de cette situation de victime, imposée par l'idéologie dominante: « Je suis furieuse contre une société qui m'a éduquée sans jamais m'apprendre à blesser un homme s'il m'écarte les cuisses de force, alors que cette même société m'a inculqué l'idée que c'était un crime dont je ne devais pas me remettre. » Et l'auteure de rappeler que « Le viol est un programme politique précis: squelette du capitalisme, il est la représentation crue et directe de l'exercice du pouvoir. » Viol que, pour l'instant, les femmes ne se sont jamais approprié. Le but premier du politique apparaît alors comme former le caractère viril comme « asocial, pulsionnel, brutal »: on nous fait croire que le désir de l'homme serait plus fort que lui; c'est une « croyance politique construite » qui passe pour un fait naturel.Fait également partie de cette construction, héritée du christianisme, un certain masochisme des femmes, dispositif culturel qui « prédestine la sexualité des femmes à jouir de leur propre impuissance », préférant être prises de force que vues comme des « salopes qui aiment le sexe ».

Et voici ce que conclut l'auteure: « J'aurais préféré, cette nuit-là, être capable de sortir de ce qu'on a inculqué à mon sexe, et de les égorger tous, un par un. Plutôt que vivre en étant cette personne qui n'ose pas se défendre, parce qu'elle est une femme, que la violence n'est pas son territoire, et que l'intégrité physique du corps d'un homme est plus importante que celle d'une femme. »

C'est là un point essentiel sur lequel s'appuie la domination masculine. Et ça marche, puisque nous sommes nombreuses à être convaincues que, parce que femmes, nous sommes plus patientes, plus douces, plus vulnérables, plus... (complétez vous-mêmes). Et que les hommes, on ne les changera pas, à commencer par leurs « désirs irrépressibles », qu'il faut bien subir (nous, les femmes).

Et on a beau avoir acquis l'indépendance financière, le droit d'avorter, on a beau être féministes, la violence féminine reste encore un tabou partagé par beaucoup de femmes.

Caroline
Commission Femmes

Les sept vertus de l'amour libre

Thierry Lodé

professeur d'Écologie évolutive

Il faut parler d'amour, des triomphes de l'amour. L'amour libre est une exigence libertaire qui s'est opposée très tôt aux mariages arrangés ou au carcan étatique d'un contrat cloisonnant la femme comme une propriété de l'homme. En secouant la tyrannie d'un patriarcat établi sur la domination des femmes, la question de l'amour libre reste bien le projet de la liberté d'aimer. Car l'amour libre est avant tout une critique de l'exclusion.

Évidemment, d'aucuns peuvent prétendre que l'amour libre est parfaitement entré dans les mœurs d'une libération sexuelle annoncée. Car il en est ainsi des idées libertaires, ici et là s'infiltre peu à peu leur force originale et souvent sans préméditation. De la camaraderie amoureuse et révolutionnaire élaborée par Émile Armand à la vie isolée des célibataires, le chemin de l'égalité des sexes n'apparaît pourtant pas toujours si facile. Ici réside un combat quotidien contre les exclusions.

La première conquête de l'amour libre a été de clarifier la différence entre reproduction et sexualité. Car c'est en exploitant cette différence qu'a été fabriquée l'inégalité, cette inégalité obscène qui permettait d'enfermer les femmes dans l'étroite obligation reproductrice. La sexualité ne se résout pas à la reproduction et toutes les conduites existent dans la nature. Si la viviparité humaine possède bien des contraintes, il n'est plus possible d'alléguer ces difficultés pour composer, en droit, l'inégalité. Le désir d'enfant n'est pas nié par la libre sexualité. Il n'en reste pas moins vrai que si la reproduction suppose un engagement amoureux, celui-ci peut être fondé sur un libre consentement. Alors qu'il s'institue réellement comme une aliénation de l'individu, le contrat qui rigidifie le mariage prétend parfois se présenter comme un moyen de protection du faible en présupposant l'incapable responsabilité des protagonistes. Niant l'humanité même des individus, le contrat marital devient vite une police des mœurs, prohibant l'homosexualité et bien des formes amoureuses, et inscrit l'exclusivité de la relation amoureuse au profit d'un contrôle de l'élevage de la progéniture.

Biologiquement, l'être humain se place quelque part entre le bonobo et le gorille. S'il a du bonobo une certaine revendication à la pluralité des conduites sexuelles, l'humain partage avec le gorille l'exogamie des femelles. Chez le grand singe, en effet, les femelles sont expatriées du groupe d'appartenance. Le pacha au dos argenté trône seul sur un harem de femelles provenant des échanges avec d'autres groupes. On retrouve un peu la conception de la communauté des femmes

développée par Carpocrate et le communisme primitif des gnostiques libertins. Chez l'humain, les femmes sont extériorisées du groupe et le changement de nom de jeune fille en nom de femme marié en établit la rupture. Mais l'humain n'exhibe pas toujours une polygamie. Les multiples groupes humains, des papous aux indiens, réalisent souvent une constitution communautaire. Le couple exclusivement monogame est, lui, progressivement construit à la fin du Moyen Âge, et s'impose singulièrement lors de la transformation industrielle du XIXe siècle. Le couple éclaté lui succède, dont la solitude empèse l'humanité. Néanmoins, en s'émancipant de la contrainte reproductrice, la sexualité mène les individus à se découvrir les uns les autres, à se ressentir et à se comprendre. C'est ainsi que les bonobos aussi utilisent la sexualité pour empêcher l'émergence des conflits.

La deuxième réussite de l'amour libre est d'avoir balayé le carcan des fables religieuses. Le refus de la bénédiction n'a pas simplement contesté l'ingérence religieuse dans les affaires des personnes, il regarde bien le serment religieux comme le déni même de l'amour. En brisant l'incarcération qu'imposent les églises, l'amour a retrouvé un peu de sa candeur.

Les religions monothéistes, imposant l'exclusivité du dieu qu'elles vénèrent, revendiquent toujours l'exclusion. Leur dieu a non seulement ensanglanté une partie du monde, il a putréfié le mariage en interdisant la contraception et la liberté. Il fallut les lois républicaines sur le divorce pour ouvrir la brèche à l'induction d'éternité. En s'émancipant de dieu, le divorce a grandement perturbé ses laquais sectaires. Il a introduit la brisure fondamentale qui cassait l'étendue temporelle du serment. Introduisant la liberté au sein de la relation humaine, l'amour libre a rapidement trouvé son ingérence athée, incisant une déchirure définitive dans l'apparat cynique des cérémonies dévotes.

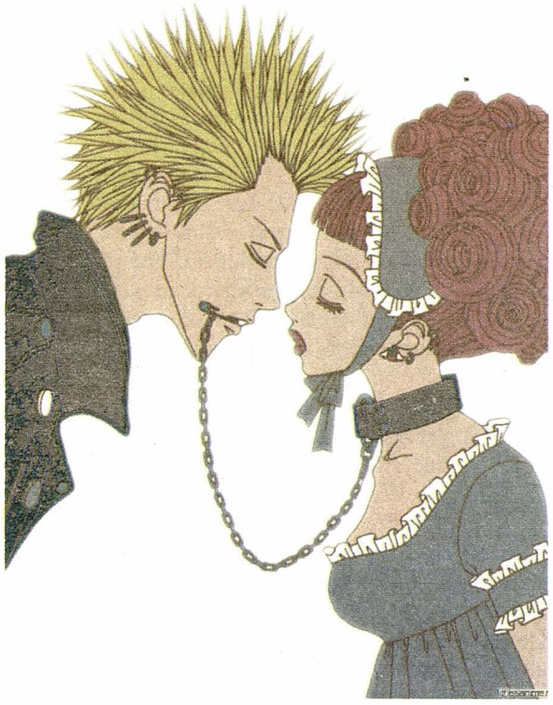

Absence de réduction de l'autre. L'enfant n'est plus bâtard. Au lieu de perpétrer l'illégitime conséquence d'un cocufiage, il est enfant de l'amour.

Le troisième succès de l'amour libre consiste en cette absence de réduction de l'autre. L'enfant n'est plus bâtard. Au lieu de perpétrer l'illégitime conséquence d'un cocufiage, il est enfant de l'amour. Il est devenu même pertinent dans la communauté familiale reconstituée et tous les enfants sont reconnus égaux. L'amoureux n'est plus cocu, la personne ne produit plus l'infidélité. L'amour est devenu pluriel, à la famille propriétaire succède une communauté des individus libres. C'est cette aptitude qui me fait reconnaître dans l'autre l'individu ultime que mon amour construit. Il n'entre plus de ces catégories humiliantes et obscènes que contenait l'institution d'exclusion. Comme refus de ces diminutions, l'amour libre contient vraiment une idée révolutionnaire en privilégiant l'autonomie individuelle.

La quatrième victoire de l'exigence libertaire de l'amour libre se réalise après 1968, par le désir de l'authenticité, le refus de l'exclusivité des relations et une volonté de transformation des cultures quotidiennes. Cette revendication de l'authenticité des amours a souvent été caricaturée en un défoulement de relations multiples et superficielles. La sexualité exclusive (monogamie exclusive, homosexualité exclusive, polygamie), n'existe pas dans la nature, il n'y a pas d'autres normes que la diversité des comportements sexuels. Pourtant, la libération des activités sexuelles peut s'épuiser dans sa propre contradiction entraînant l'autonomie apparente des personnes vers la solitude inégalée de l'isolement dans le monde marchand. L'amour libre ne se réduit pas au sexe libéré ni à la promiscuité luxurieuse. Au contraire, l'expérience libre de l'autre entraîne une recherche d'authenticité. Chacun et chacune révèlent une personne unique, un amour différent qui ne peut réclamer ce caprice infantile de l'exclusivité. La liberté qui constitue notre individualité est d'abord une exigence de confiance, de relations sans la prison de l'exclusion.

Car le sentiment amoureux est une construction bien paradoxale dont chacun fait l'expérience singulière et qui cependant est partagé par tous. Il me désigne comme unique sur la terre comme amoureux d'une autre personne unique et pourtant tous en ont eu l'expérience. Il n'a souvent d'autres raisons que lui-même. Comment construire au nom de cela l'incroyable perversité de l'exclusion des autres ? Le mariage institue cette règle double de l'exclusivité imposée et de la suspicion inévitable puisque l'engagement est tenu pour infini. La jalousie, ce « préjugé de propriété » comme l'annonçait Armand, empoisonne la relation amoureuse et est cependant valorisée par la société marchande. Dans ce pénitencier des mœurs, les deux parties se doivent méfiance. Au contraire, nous affirmons que le refus de l'exclusivité amoureuse reste un fondement nécessaire à l'amour libéré.

La cinquième qualité de l'amour libre est contenue dans le bouleversement de l'économie domestique que cette exigence libertaire a provoqué. Le mariage institue la dépendance économique et sexuelle des femmes. La guerre des sexes a instauré le mariage dans une sujétion féminine à différentes corvées non rétribuées. La famille présuppose un partage inégal des tâches et l'absence de rémunération pour des activités particulières. L'entretien de la maisonnée, vite dévolu aux femmes, constitue une part de l'organisation économique curieusement accomplie dans un servage absolu et sans salaire. En soulignant cette

disparité, la revendication égalitaire de l'amour libre a totalement rendu désuète cette servitude ménagère et a jeté les bases d'une révolution de la vie quotidienne. Et « ceux qui parlent de révolution et de lutte de classes sans se référer explicitement à la vie quotidienne… ont dans la bouche un cadavre », comme le martelait Vaneigem.

Le sixième mérite de l'amour libre est de reconnaître la force légitime du désir. Classés immédiatement par les dévots à proximité des obsessions, le désir et le fantasme sont déplacés hypocritement dans le négatif de l'amour. Pour la force publique, la séduction des femmes se réduit à leur duplicité, le désir des hommes est restreint à la concupiscence. Il est même institué le concept policier de racolage passif. Pour les commis de l'État, le désir est en quelque sorte la honte de l'amour. Le fondement biologique des attraits séduisants est à la fois parfaitement identifié et en même temps désavoué par le mariage. L'attraction amoureuse est par trop animale, « une rencontre des salives » disait Cioran. Ce qui fait l'attirance des autres réside aussi dans l'extravagant.

On a représenté souvent l'amour faisant le pied de nez aux vieilles gens, eh bien ! moi, je vois l'amour, enfin libre, faisant le pied de nez au vieux monde !

De nombreux animaux agitent des caractères insolites pour séduire leur partenaire. La tendance à l'exagération est une composante fondamentale du biologique qui peut expliquer l'exubérance des traits sexuels chez les animaux, comme la couleur des oiseaux, la queue du paon ou la pince du crabe violoniste. La biologie évolutive montre que des traits artificiellement augmentés peuvent même surpasser les stimulations simples. L'homme n'est pas indifférent à l'exagération des traits comme le savent si bien les publicitaires qui « améliorent » les portraits féminins pour accroître la vente d'une marchandise associée. Si maquillage et traitement d'images s'avèrent les ultimes mensonges de la marchandise, c'est aussi que notre esprit s'émeut d'abord d'un plus que naturel. Il est probable que l'attraction naît biologiquement de ce stimulus supra normal, un stimulus excessif qui déclenche une attirance plus intense, avec l'aide de quelques phéromones. Au cours de l'évolution biologique, les processus de sélection sexuelle ont augmenté le maintien de ces caractéristiques outrancières en attisant le désir sexuel. Le désir naît bien d'un biais sensoriel et son fondement est biologique. Même les représentations et les dessins féminins, même les poupées à l'usage des enfants, tout ce qui émeut le bas du corps des hommes construit ce trouble en trichant sur la longueur des jambes, en trompant sur la grandeur des yeux, en accroissant la finesse de la taille, exagérant tous les traits du désir. Voilà que la beauté physique ne serait que l'impression d'un désir formée par la composition de ces caractères outranciers. Il devient dès lors possible de s'interroger sur les déterminismes du désir, l'image dont nous restons les amoureux prisonniers en reconnaissant à la fois le dynamisme vivant que le désir constitue et l'inertie de ses constituants qui peuvent aussi nous abuser. Le désir est une composante fondamentale que l'amour libre a réhabilitée.

La septième force de l'amour libre réside étrangement dans l'incertain. La seule chose que l'amoureux connaît, c'est son propre sentiment intime. Une seule certitude existe en amour, ma raison singulière. La réponse de l'autre s'établit dans l'inconnu. Le désir qui fonde cette découverte de l'autre reste lui-même si confus que le sentiment ne s'en extirpe jamais totalement. L'amour se prescrit comme une puissance occulte. Mais l'incertain établit également la vérité de l'amour, la solitude de sa vigueur. Car l'amour n'est pas fondé en droit. Le malentendu ne réside pas seulement dans la peur de la tromperie, de la dissimulation. L'amoureux n'a aucun droit sinon celui d'aimer. Le drame côtoie de peu la comédie. Là encore, les preuves d'amour seraient exigées comme des fragments de ces serments perdus. Je n'ai droit à rien de l'amour de l'autre quand bien même j'ai droit à l'amour. Ici l'humanité se construit sans obligations ni contraintes. Il y a dans l'incertain une force vive qui reconnaît intuitivement la liberté de l'autre. C'est aussi une petite souffrance qui découvre cet individu irréductible, sa liberté est son humanité.

Décidément, l'amour libre installe à la fois une amoureuse réconciliation des libertés et une exigence d'émancipation sociale. Voilà tout le sens du cri de Lucienne Gervais : « On a représenté souvent l'amour faisant le pied de nez aux vieilles gens : eh bien ! moi, je vois l'amour, enfin libre, faisant le pied de nez aux morales surannées, aux vieux us et aux vieilles coutumes. Je vois l'amour faisant le pied de nez au vieux monde. »

T. L.

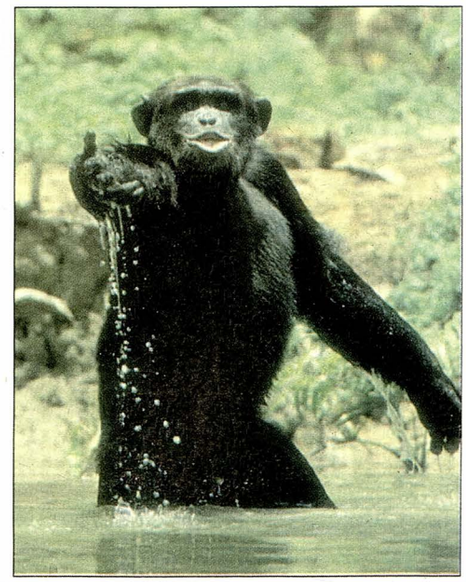

Références :

Armand E. 1906, *Les "Colonies" communistes*, L'Ère Nouvelle.

Cioran E. 1987, *Précis de décomposition*. Éditions Gallimard.

Gervais L. 1907, « L'amour libre », *l'Anarchie*, n° 111.

Lodé T. 2006, *La guerre des sexes chez les animaux*. Éditions O Jacob.

Vaneigem R 1967, *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations*. Éditions Gallimard.

Zaïkovska S. 1913, *Le féminisme*, La Vie anarchiste.

Tiens ! Je crois que ça bouge dans la boîte à neurones.

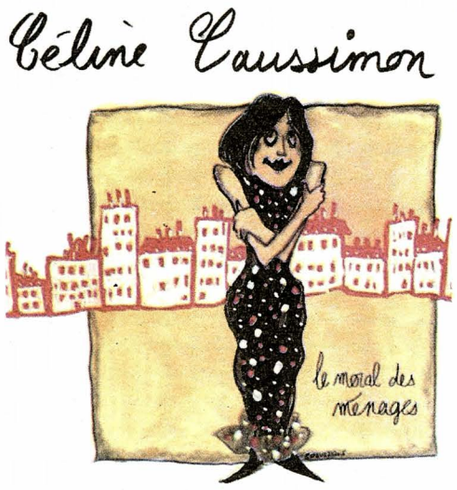

Céline Caussimon, une infinie tendresse pour cerveaux disponibles ! Rien à voir avec la malbouffe pixellisée de la macro-économie.

Toutes les sensations se bousculent dans son dernier disque : de l'ironie « je fais l'amour bio » et ça lui fait l'effet de… serre ! La société – anonyme –, celle des hommes qui ont inventé la corde pour attacher la main des prisonniers, la même qui étrangle, celle qui a créé le point poste dans les bistrots, triste conséquence pour cette pauvre Élise, elle ne recevra plus sa lettre, le verre de blanc mis en recommandé l'a remplacé !

La tendresse est transversale dans l'œuvre de Céline Caussimon, comme dans « Vent du soir », adapté d'une chanson kabyle :

« Tu me dis combien le silence fait du mal,
que les mots sont nos plus belles étoiles… »

Et les mots elle sait les faire briller ; tous ses textes sont un grand ciel étoilé dans notre sombre nuit où le silence des pantoufles est devenu la norme.

Jetez vos charentaises et courez la voir ! En plus d'une voix caressante, elle a l'art de la représentation, expérience théâtrale oblige.

Céline Caussimon ? Une plume clairvoyante trempée dans l'encre de l'ironie mordante. Un grand bain de douceur dans un monde de violence.

« Penchée sur mon micro-ondes, Je pense à la macro-économie… »

Mais je ne vois rien, pas l'ombre d'une onde ! Je vois seulement mes spaghettis… »

(extrait de « Micro-ondes »)

Si vous l'avez ratée lors de sa série de concerts du 9 janvier au 6 février, vous l'avez aussi manquée le 5 mars à l'Essaïon pour une soirée supplémentaire. Dommage !

Pierre
Gr. Emma Goldman – Périgueux

Dernier album :
« Le Moral des Ménages »
coup de cœur 2007
de l'académie Charles-Cros
Chant du Monde/Harmonia Mundi

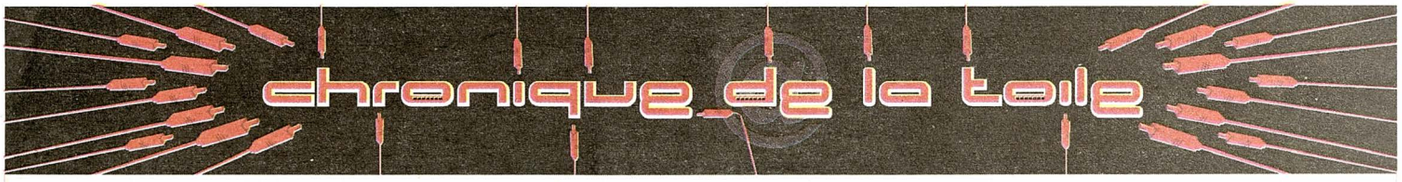

Vous n'êtes pas sans savoir que l'on va doucement et parfois chaotiquement vers des élections municipales que selon les uns ou les autres il faut qualifier de scrutin local ou national. Je vous invite donc, dans ce contexte précis, d'aller faire un tour sur le site internet de Delanoë. Il s'agit de Gaspard Delanoë, qu'alliez-vous croire. Le PFT, c'est son nom, a un programme pour Paris qui pourrait être pour la France. Moi-même, je suis membre du PFT, Parti Faire un Tour, ne me laissez pas seule.

Un compagnon sur la liste de discussion de la Fédération anarchiste nous fait part de son intérêt pour un site dont le nom fait frémir : Crime, c'est-à-dire Critique de la marchandisation des esprits. D'un point de vue graphisme, c'est réduit au strict minimum, pas d'image, pas de couleur, juste du texte. Et là du bon et même du très bon. En format pdf, 10 pages sur le rôle des experts dans notre société. Une citation en passant : « La construction de la "vérité" politique devient le fruit d'un jeu assumé entre experts et politiciens. » Voilà de quoi lire et méditer.

Sur un blog, j'ai trouvé un article sur la Talc. La première phrase nous informe que « les gens qui s'occupent du destin de ce pays ont trouvé un truc pour financer leur politique sans augmenter les impôts : les prélèvements forfaitaires au jugé, appelés également "taxes à la con" (Talc) ». J'en ai parlé à mon porte-monnaie, il n'a pas trouvé cet article amusant. Allez savoir pourquoi ? Il y a même une quarantaine de lecteurs qui ont trouvé d'autres suggestions de taxes, les gens sont maso !

Pour terminer, voici du sérieux. Vous connaissez tous Eduardo Colombo. Ce compagnon d'origine argentine qui a beaucoup écrit, est non seulement anarchiste mais aussi psychanalyste et il a un site, où l'on peut trouver à la fois la préface de la « Volonté du peuple » et la « Critique épistémologique de la notion de pulsion ». Voilà donc de quoi lire.

Au fait, Publico a un site de vente en ligne, vous ne le saviez pas ? Allez donc y faire vos achats !

Bon surf et bonne lecture !

L'araignée

Les liens exacts pour accéder à ces sites sur : araignée. plusloin. org.

Une boutonnière fleurie

fleur noire et page blanche

Une anthologie de l'un des plus actifs revuistes du microcosme poétique vient de paraître aux éditions le Dé bleu. Elle est à saluer, non pour ce que Jacques Morin représente en tant qu'animateur de la revue Décharge, mais en tant que poète. Il a peu écrit, mais il a beaucoup contribué à la poésie, et celles et ceux qui demeurent étrangers, voire réfractaires, à la poésie, pour de multiples raisons, seraient bien inspirés de faire un tour du côté de chez Jacmo! Mais le désert n'est-il pas en train de croître? Au demeurant ce titre pourrait inciter quelques-uns à dépasser la couverture, car *Une fleur noire* n'est pas anodin, et engage autant poétiquement que politiquement son auteur! Quant à la mettre à la boutonnière, ce n'est certes plus une provocation, ni du dandysme, mais pour montrer l'absence de duperie qu'emporterait le costume sur le caractère humain de Jacques Morin. Ses poèmes sont à son image, tel que je le connais ou qu'il m'apparaît depuis que je le côtoie: sobre, humain, attentif, sensible. L'écriture n'a pas sensiblement varié au fil du temps, elle demeure concise sans être lapidaire, dense sans être boulimique. Certes, la prose vient de temps à autre s'intercaler, mais plus que d'en voir une rupture dans le cheminement poétique de l'auteur, elle en étend le champ (chant), en allant au-delà du simple rapport à la Nature (je souligne), principalement dans cette « Lettre à l'embryon » magistralement écrite, de façon intelligente et sensible. Ainsi ce contact avec la nature, « où le soleil tourne court », quand « la lune prend ses quartiers d'hiver » ou parce que « demain on prévoit de la neige » s'imbrique dans une logique de l'humanité, où les mots se croisent, s'appellent, s'interpellent dans leur multiplicité et leur connivence. À cette « boutonnière », Jacques Morin a bien accroché « une fleur noire », mais si le lecteur ressent cette impression de justesse et de rigueur, il a accroché aussi tout ce qui fait la vie, qu'elle soit dans notre quotidien, mais également dans les instants à venir, comme ceux à espérer. L'amour, la mort la poésie sont bien des thèmes récurrents à tous les poètes, on n'invente rien, mais l'essentiel est la façon d'en parler, d'en montrer la face cachée (non obscure mais celle non encore dévoilée à soi-même). Ainsi le poète veut (nous) prévenir:

l'alcool promet le rêve
la légende accorde l'anonymat
les dés sont pipés...

et pourtant on attend l'enfant à venir, car « *te voilà au centre, soleil et idée fixe, martelée par la pensée, bombardée obsessionnellement.* » Que verra-t-il cet enfant futur, qu'a-t-il vu?

Des « hydres de gouttière (estompant) les créneaux
à ma citadelle d'ennui » ou « l'encre (qui) jaillit, bouillonne
les aubes pivotent
lances taillées contre des moulins à parole...

mais sans doute ceci, car:

Né en pleine foule
vivre sa part
sa tranche plus ou moins longue
plus ou moins rose
plus ou moins
assumer sa solitude errante...

Certainement celle du poète, dont on peut parfois se demander ce qui le pousse encore et toujours à écrire sur la face d'un monde qui l'ignore autant qu'il l'assassine! Mais avec Jacmo, quand « on a enterré Mingus avec sa contrebasse », on se sent moins seul et l'on comprend les raisons de notre insistance poétique. Le poète « sape, sabote » et devient le politicien vindicatif car

l'ange moderne a remplacé
son auréole par des hélices.

Jacques Morin est « social », peut-être libertaire, un peu anarchiste sans doute. Poète, j'en suis sûr!

Pour terminer je soulignerai l'excellente préface à ce recueil rédigée par Christian Degoutte, dont il en dessine parfaitement les contours. En partageant les propos, je t'invite, lecteur, à sentir, ressentir, flairer, humer cette « fleur noire à la boutonnière »!

Jean-Michel Bongiraud

Une fleur noire à la boutonnière, Jacques Morin. Éditions le Dé bleu. Prix: 13,50 euros.

Radio libertaire

Jeudi 6 mars

8 h 30, Jus de rue. La parole aux gens de la rue. Casquette et Philippe reçoivent la chanteuse Laëtitia Backwell ; revues de presse et micro-trottoirs également au programme…

14 heures • Radio cartable. La radio des enfants. Émission réalisée par les élèves des écoles d'Ivry-sur-Seine.

19 h 30 Les enfants de Stonewall. Pédérama Homosexualité. L'émission des folles et des pédales…

22 heures. Epsilonia. Musiques expérimentales et expérimentations sonores. 22 heures : News, Concerts, etc. 23 heures : Franco Battiato, par Ravi Shardja. Portrait sonore de Franco Battiato, auteur, compositeur, chanteur italien de variété, à la musique et au parcours singuliers. Battiato est une perle rare, un inclassable. On découvrira particulièrement dans ce montage musical les albums des années 1970, ou quand de la variété à la musique contemporaine, via une pop expérimentale, les frontières n'existent plus.

Vendredi 7 mars

13 heures. Place aux fous reçoit IKU, un gang de riot girrrrrrls énergique et talentueux, pour une interview débridée. Du rock and roll à l'état pur.

Samedi 8 mars

11 h 30. Chronique syndicale. Luttes et actualités sociales.

13 h 30. Chroniques rebelles. 30e Festival des films de femmes de Créteil du 14 au 23 mars 2008. Cinquante films inédits (dont 10 longs-métrages de fiction, 10 longs-métrages documentaires et 30 courts-métrages). Établir une compétition, c'est rechercher des films, être attentifs à toutes les réalisations aux quatre coins du monde. Chaque année, nous devons choisir celles qui occuperont le devant de la scène parmi 1 200 films reçus. Nous proposons ainsi 50 films, dont la majorité sont des premières œuvres. Le Festival se propose, depuis 30 ans, de mettre en avant des cinématographies riches, résistantes, ouvertes.

19 h 00. Tribuna latino-americana. Actualité politique de l'Amérique latine. Il sera question du dernier rapport accablant de la Commission civile internationale d'observation des droits humains, créée en 1998, après le massacre d'Actéal (Chiapas). C'est sa sixième visite au Mexique. La précédente avait eu lieu en décembre 2006 et janvier 2007. On y annoncera aussi la venue d'Ernesto Ledesma, un chercheur mexicain du Capise (Centre d'analyse politique et de recherche socio-économique) à San Cristobal de las Casas (Chiapas).

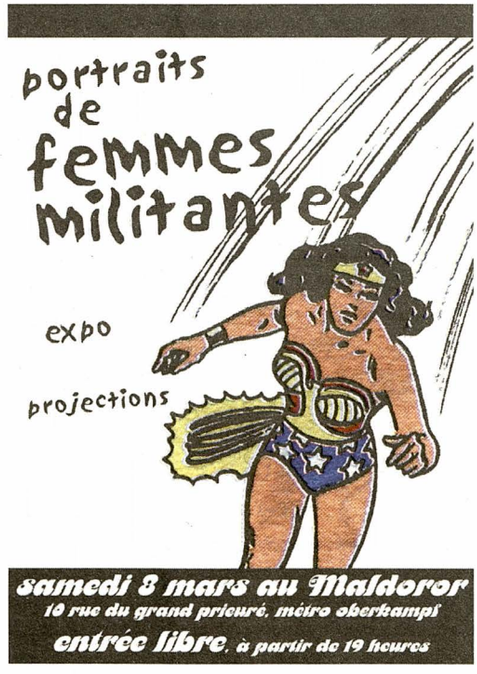

Dimanche 9 mars

14 heures. Tempête sur les planches. Actualité du théâtre et de la danse Roger Assaf à Paris ! Sous les bombes israéliennes, le grand homme du théâtre libanais envoyait des messages sarcastiques : « Nous allons bien, et vous… ? » Aujourd'hui il est sur scène au Tarmac à La Villette dans « Archipel ».

Lundi 10 mars

11 heures. Lundi matin. Infos et revue de presse. L'actualité passée au crible de la pensée libertaire, par Sylvie et Laurent.

Mardi 11 mars

18 heures. Pas de quartiers. Émission aimablement destinée aux sujets qui fâchent et aux gens pas d'accord avec ce qu'on nous serine… Si tout va bien, un prof de philo pas dans la norme. Tous à vos postes à galène !

22 h 30. Jazz en liberté. Free jazz et musiques improvisées. Autour de quelques pianistes, par Gérard Terronès.

Mercredi 12 mars

10 h 30. Blues en liberté. Émission musicale blues. Les rééditions Blue Horizon.

18 h 30. Femmes libres. Christiane Passevant présentera son livre, coécrit avec Larry Portis : *Dictionnaire des chansons politiques et engagées* (chez Scali) ; les Voix rebelles viendront chanter « le féminisme et les femmes, leur histoire, leurs combats, leurs espoirs » autour du 8 mars, journée internationale de luttes des femmes.

20 h 30. Ras les murs. Actualités des luttes de prisonniers, Martine Sauvadet-El Shennawy vient pour son livre *Condamnée à perpétuité* (éd. Michalon). Depuis 25 ans, Martine est mariée et « vit en couple » avec Philippe E., condamné à perpétuité. Trente mois de liberté, dont vingt-quatre mois de cavale. Toujours incarcéré. Martine a toujours été là. Elle raconte « une vie commune condamnée à l'isolement ».

89.4 MHz en région parisienne

rl.federation-anarchiste.org

Jeudi 6 mars

Merlieux (02)

De 18 à 21 heures, la Bibliothèque sociale reçoit l'association Terre de liens, autour des questions suivantes : « Comment la société civile peut-elle s'impliquer dans la gestion de l'espace rural ? Une autre forme de propriété est-elle possible ? Comment soutenir des projets créateurs de liens et écologiquement responsables ? » 8, rue de Fouquerolles. Rens. : 03 23 80 17 09.

Samedi 8 mars

Gand, Belgique

Septième édition de la Foire du livre alternatif et libertaire… Renseignements : (aboekenbeurs@yahoo.com, www.aboekenbeurs.be

Besançon (25)

17 h 30, conférence débat avec Miguel Benasayag autour de son nouveau bouquin *Éloge du conflit*, organisée par le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste, salle Battant.

À partir de 19 heures, Solidarité Femmes organise une soirée de concerts – salle Mandela – Planoise Île-de-France (soirée gratuite).

Rennes (35)

Journée de mobilisation en faveur des sans-papiers.
13 h 30 : rassemblement au centre de rétention de Saint-Jacques-de-la-Lande. 15 heures : départ en opération escargot jusqu'à la piscine de Bréquigny. 16 heures : manifestation vers le centre-ville de Rennes.
La manifestation passera par des lieux (publics et privés) qui participent à la politique nationale de chasse aux sans-papiers (prison, gare, agence d'intérim, tribunal administratif, préfecture de région).
Les groupes de Bretagne de la Fédération anarchiste seront présents.

Paris XIe

Dès 19 heures : conférence-débat : « Portraits de femmes libres », au Maldoror, 10, rue du Grand-Prieuré. Métro Oberkampf, Entrée libre.

Du 9 au 14 mars

Paris

Le Comité de solidarité avec les peuples du Chiapas en lutte va accueillir M. Ernesto Ledesma, un chercheur du Capise (Centre d'analyse politique et de recherche socio-économique) à San Cristobal (État du Chiapas). Il sera présent à partir de 17 heures au Centre international de culture populaire (21 ter, rue Voltaire, métro Rue-des-Boulets) jusqu'à 21 h 30. Le jeudi 13 mars à partir de 17 heures, des étudiants de Sciences Po l'inviteront à présider une conférence, 13, rue de l'Université, Paris 7e, amphithéâtre Érignac. Vous pouvez aussi nous contacter à l'un de ces deux n° de téléphone : 01 49 12 90 09 ou 06 14 21 82 72 pour lui proposer un rendez-vous (il sera disponible le lundi 10, le jeudi 13 et le vendredi 14 dans la journée).

Dimanche 9 mars

Paris XXe

De 12 heures à 21 heures, journée contre la répression antisyndicale : film, débats, concerts… au 33, rue des Vignoles. M° Buzenval ou Avron.

Mardi 11 mars

Saint-Denis (93)

20 heures. L'éducation populaire : « Syndicalisme et formation. Quelle place doit occuper l'éducation dans la construction d'une organisation anarchosyndicaliste ? »

Présentation d'Hugues Lenoir. Soirée organisée par la **Dionyversité** : université populaire de Saint-Denis. Bourse du Travail de Saint-Denis. Site : http://upop-stdenis.1901.org

Chambéry (73)

20 h 30. Café-débat sur le thème de l'éducation « Quelle école voulons-nous ? Quels buts, quels moyens, quelles luttes ? » Organisé par le groupe de la Fédération anarchiste de Chambéry, Au Ba B'Art, 24, rue de la Gare.
www.fa73.lautre.net

Ivry-sur-Seine (94)

20 heures. Pendant les élections les expulsions continuent ! Solidarité avec les sans-papiers. Projection d'un documentaire sur « les 1 000 de Cachan » suivi d'un débat sur la lutte des sans-papiers. Au Forum Léo-Ferré, 11, rue Barbès à Ivry-sur-Seine (M° Pierre-et-Marie-Curie). Ouverture des portes à 19 h 30. Entrée libre. Bar et petite restauration.

Mercredi 12 mars

Saint-Denis (93)

19 heures. La surveillance généralisée : avec Michel Albeganti, auteur du livre *Sous l'œil des puces* (la RFID et la démocratie), Actes Sud 2007. Soirée organisée par Les enfants d'Orwell dans le cadre de la **Dionyversité** : université populaire de Saint-Denis. Bourse du Travail de Saint-Denis. Site : http://upop-stdenis.1901.org

Paris XIe

19 h 45. La librairie Quilombo organise une projection du documentaire *René Lefeuvre, pour le socialisme et la liberté* (Julien Chuzeville, 40 minutes) au CICP, 21 ter, rue Voltaire, Paris 11e. Ce film-documentaire retrace la vie de l'éditeur et militant socialiste révolutionnaire René Lefeuvre (1902-1988), fondateur des éditions Spartacus.

Viens, on va faire de l'art… Paul Mercier, 2008